







CONTRIBUTION A L'ETUDE DES POISSONS DE FORET

DE LA

CUVETTE CONGOLAISE

par

J. LAMBERT Ing. A.I.Gx.



.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES POISSONS DE FORÊT DE LA CUVETTE CONGOLAISE

1

•

ONINKLIJK MUSEUM VOOR MIDDEN-AFRIKA — TERVUREN, BELGIE VNALEN — REEKS IN 8° — ZOOLOGISCHE WETENSCHAPPEN — nr 93, 1961

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES POISSONS DE FORET

DE LA

CUVETTE CONGOLAISE

par

J. LAMBERT Ing. A.I.Gx.



USEE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE — TERVUREN, BELGIQUE INALES — SERIE IN 8° — SCIENCES ZOOLOGIQUES — n° 93, 1961



Les poissons faisant l'objet de cet article ont été récoltés par nous au cours de nos voyages d'études ichthyologiques au Congo Belge, en 1957, 1958 et 1959.

Nos spécimens ne proviennent pas uniquement de la cuvette au sens restreint, c'est-à-dire circonscrite par le fleuve, mais englobent au contraire des captures des bassins de l'Aruwimi jusqu'à Panga et de la Rubi jusqu'à Buta, ainsi que du bassin de la Tshopo jusqu'à Bafwaboli. Les biefs en question forment en effet un tout écologique et zoogéographique avec les affluents forestiers de la rive gauche du fleuve; c'est, bien plus que ce dernier, la courbe hypsométrique des 500 mètres qui paraît constituer une limite naturelle à l'aire de dispersion d'un grand nombre d'espèces. C'est pourquoi, nous estimons rationnel de considérer toute la vaste région forestière d'altitude inférieure à 500 mètres, tributaire des cours moyen et supérieur du fleuve, comme une seule région naturelle. Nos récoltes n'en intéressent d'ailleurs que la partie orientale, puisque nous n'avons guère dépassé vers l'Ouest une ligne Yangambi-Ikela-Lomela (voir Pl. I).

Délaissant les voies d'eau de première importance, nous nous sommes surtout intéressés à la faune piscicole des rivières secondaires et des ruisseaux, et même, occasionnellement, des marécages. Aussi nos récoltes se composent-elles presque exclusivement d'espèces de petite taille, et de formes juvéniles d'espèces plus grandes. C'est ce qui en fait, à notre sens, tout l'intérêt. Les espèces de petite taille sont en effet souvent moins bien conpues que les autres, notamment en ce qui concerne leur aire de dispersion, du fait qu'elles échappent plus facilement à l'attention des récolteurs, ou leur paraissent peu dignes d'intérêt. Quant aux spécimens juvéniles, ils fournissent de précieuses données sur la biologie des espèces, dont ils permettent de préciser l'écologie (migrations reproductrices...) et l'évolution morphologique.

Ce dernier point n'est pas sans soulever, quelquefois, de sérieuses difficultés de détermination, certains jeunes pouvant présenter par rapport aux adultes une allométrie très prononcée, jointe à une coloration différente. De même, lorsque la distinction entre espèces voisines, de robe et d'écaillure identiques, s'appuie par exemple sur des proportions différentes du diamètre oculaire et du pédicule caudal, l'allométrie juvénile peut poser de singuliers dilemnes! Il faut alors tenir compte, tout d'abord, des tendances générales de cette allométrie, qui se traduit par exemple toujours par un diamètre oculaire proportionnellement plus grand, et une hauteur

de corps et de pédicule caudal proportionnellement plus faible chez les jeunes. A ces traits généraux s'ajouteront alors des allométries particulières au genre considéré: barbillons proportionnellement plus courts chez les *Barbus*, plus longs chez certains Silures, etc...

On se basera, en outre, sur la capture éventuelle d'adultes au même endroit, sur les aires de dispersion reconnues des espèces, et l'on tentera, si possible, de découvrir des caractères distinctifs supplémentaires, échappant au jeu des allométries.

La solution idéale consisterait, dans les cas épineux, à élever les jeunes en aquarium, de façon à en suivre le développement sur le vif. Les circonstances locales ne permettent malheureusement pas toujours de recourir à cette méthode.

Ce qui précède fait également ressortir l'importance des dimensions extrêmes d'une série de spécimens dont on donne les limites de variabilité. Ces dernières n'ont en effet de valeur, en ce qui concerne les proportions corporelles, qu'en fonction de la taille absolue des exemplaires examinés. Les descriptions d'anciens auteurs se révèlent souvent incomplètes à ce point de vue, ne mentionnant que la taille maximum rencontrée, pour une espèce donnée.

Nous avons noté, pour un nombre d'espèces, les traits marquants de la *coloration sur le vif*; celle-ci diffère souvent notablement de l'aspect à l'état conservé, tandis qu'elle présente une importance systématique très grande pour certains groupes, tels les *Cyprinodontidae*.

Nous avons également noté, chaque fois que cela nous a été possible, les appellations indigènes des espèces récoltées. Ces dénominations n'ont cependant pas toutes une égale valeur, et nous avons constaté que si certaines d'entre elles sont bien spécifiques (au point de permettre la détermination!), d'autres n'ont par contre qu'une signification générique, ou même plus vague encore. Ainsi, le nom de « kambale » désigne, dans l'Est du Congo, les poissons du genre Clarias, quelle que soit l'espèce à laquelle ils appartiennent. Quant au terme de « ndakala », nous l'avons vu appliqué indifféremment à plusieurs espèces de Clupéides et de Barilius! De même, le vocable d' « atiti » désigne, dans la région de Banalia, toute espèce de poisson de petite taille qui nage en surface, etc....

En ce qui concerne les méthodes de capture, nous nous sommes surtout servis de filets: épuisette, filet à crevettes et senne à poche, et occasionnel-lement d'une ligne. C'est dire que nos résultats, contrairement à ceux des méthodes dites « totales » (dynamite, poison, pêche électrique...), restent soumis aux hasards de la pêche. La liste de nos récoltes n'a donc de valeur que pour les espèces qui y figurent, le fait, pour d'autres espèces, d'être absentes à notre tableau de chasse, ne prouvant par contre rien. Comme l'a fort bien résumé G. Belloc, sous-directeur du Musée de Monaco: « Quand on a pris un poisson, c'est tout simplement qu'on lui a tendu le piège convenable, à l'heure convenable, à la saison convenable, et à l'endroit convenable. » Et quand on n'en prend pas, cela n'a aucune signification.

Parmi les résultats positifs de nos recherches, nous soulignerons la découverte de deux espèces nouvelles: *Phenacogrammus polli* et *Barbus amanpoae*, la capture de deux poissons non encore signalés au Congo Belge: *Bathyaethiops greeni* Fowler et *Synodontis batesii* Blgr., et la reprise d'une espèce qui n'était connue que par le type: *Garra ornatus* (Nichols & Griscom). D'autre part, outre les renseignements d'ordre écologique qu'il nous a été possible de réunir, l'étude de séries suffisamment nombreuses de certaines espèces nous a permis d'en définir la variabilité, et de proposer certaines mises en synonymie.

Nous voudrions remercier ici, tout particulièrement, Mr. M. HUYGEN, de Stanleyville, dont l'aide précieuse nous a grandement facilité la préparation de nos randonnées ichthyologiques, et qui nous a remis en outre une série de récoltes personnelles, venant utilement compléter nos collections.

Tous les types et paratypes, de même que les espèces nouvelles pour le Congo, et qu'un ou plusieurs doubles des autres espèces, ont été déposés dans les collections du Musée Royal de l'Afrique Centrale. Les autres exemplaires sont conservés dans notre collection personnelle à Roulers.

FAMILLE POLYPTERIDAE

Polypterus retropinnis VAILLANT

1 exemplaire de 99 mm de longueur standard, pour 117 mm de longueur totale; rivière Lona (Territoire de Lomela); 19-5-1958.

Cette espèce, très proche de *P. palmas* Ayres, s'en distingue cependant aisément d'un simple coup d'œil, la mandibule étant ici tachetée de noir en dessous, alors qu'elle est complètement blanche chez *P. palmas*. Cette différence est en corrélation avec l'attitude de l'animal au repos: *P. retropinnis* tient la tête levée, alors que *P. palmas* la pose sur le fond.

FAMILLE CLUPEIDAE

Poecilothrissa congica REGAN

4 ex. de 23-48/28-59 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Ce petit poisson porte deux traits noirs horizontaux, caractéristiques, sur la base de la caudale.

Microthrissa obtusirostris (BLGR.)

1 ex. de 28-34 mm; riv. Djali (Terr. Lomela); 18-5-1958.

1 ex. de 33-40 mm; riv. Rubi à Buta; 31-10-1959.

Voisine de *M. acutirostris* (BLGR.), cette espèce s'en distingue non seulement par les écailles carénées moins nombreuses, le corps plus allongé et les proportions du museau, mais aussi par l'absence de la plage triangulaire de mélanocytes derrière l'opercule, caractéristique de *M. acutirostris*.

Notre exemplaire de Buta possède 15 rayons à la dorsale, et 19 à l'anale.

Microthrissa royauxi BLGR.

1 ex. de 48-60 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

La forme du corps est ici nettement plus haute que chez les précédents; quant à la coloration, si l'avant est argenté comme chez les autres *Clu*péides, l'arrière-corps est par contre transparent, rappelant l'aspect des petits « poissons de verre » asiatiques de la famille des *Ambassidae*.

FAMILLE NOTOPTERIDAE

Xenomystus nigri (GTHR.)

4 ex. de 46-59/49-62 ½ mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Chez ces spécimens juvéniles, la tête reste proportionnellement plus importante: elle égale la hauteur du corps, et fait 1½ fois la longueur des pectorales. Les tentacules nasaux ne font encore que la moitié du diamètre oculaire.

FAMILLE PANTODONTIDAE

Pantodon buchholzi PETERS

3 ex. de 40-48/60-72 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Ces poissons ne proviennent pas de la rivière proprement dite, mais d'un marécage latéral, en communication avec celle-ci.

FAMILLE MORMYRIDAE

Stomatorhinus kununguensis POLL

1 ex. de 44-49 mm; riv. Uile (Terr. Opala); 14-5-1958.

Coloration sur le vif noirâtre à reflet bleuté.

Nom indigène: motoko. (Opala).

Marcusenius sphecodes (SAUVAGE)

1 ex. de 65 mm l.s.; Stanleyville, X-1957. (Réc. M. HUYGEN).

1 ex. de 65 mm l.s.; Stanleyville, 1959. (Réc. M. HUYGEN).

Gnathonemus moorii (GTHR.)

1 ex. de 58-70 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

La coloration sur le vif est brun rougeâtre, avec une bande foncée allant des premiers rayons de la dorsale à ceux de l'anale.

FAMILLE CHARACIDAE

Alestes imberi PETERS

1 ex. de 93-115 mm; petit affluent de la rive droite du Lualaba, à Wanie-Rukula (Terr. Ponthierville); 25-5-1958.

Sur le vif, l'adipeuse est rouge, tandis que les autres nageoires impaires sont jaunes.

Alestes macrolepidotus (C. & V.)

7 alevins de 10 à 20 mm de longueur standard; riv. Alulu (Terr. Banalia); 7-5-1958.

Seul le plus grand de ces spécimens (20 mm de longueur standard, pour 25 ½ mm de longueur totale) possède une écaillure complète.

Vus d'en haut, sur le vif, ces petits poissons présentent deux « miroirs » dorés: l'un sur le haut de la tête, et l'autre à l'extrémité du pédicule caudal.

Le genre *Alestes*, avec ses nombreuses espèces, est considéré par la plupart des auteurs comme polyphylétique. A juste titre, semble-t-il, puisque MYERS, se basant sur la présence ou l'absence d'une fontanelle pariétale, propose une première subdivision en *Alestes* MÜLL. & TROSCH., et *Brycinus* C. & V. (1). Ce travail à lui seul ne constitue cependant pas une base suffisante pour permettre la révision du genre, avec sa subdivision en deux ou plusieurs genres nouveaux, et demande à être complété par d'autres recherches ostéologiques.

De même, les genres de *Characidae nains*, que nous abordons maintenant, ont déjà soulevé maintes discussions parmi les systématiciens, et diverses solutions, pas toujours heureuses, ont été proposées en ce qui les concerne.

Le principal grief fait au système de Boulenger, dont la pierre d'achoppement est la présence ou l'absence des dents mandibulaires internes, est la difficulté d'observation de ce caractère, qui paraît même variable au sein d'espèces déterminées. Nous avons nous-même éprouvé suffisamment de difficultés lors de l'examen de ce critère sur de très nombreuses séries de Characides africains, pour reconnaître qu'il est, en fait, « boîteux ». Toutefois, des études anatomiques nous paraissent, ici également, nécessaires avant de pouvoir reviser la classification de ce petit groupe, études que nous espérons entreprendre prochainement. Nous préférons donc, provisoirement, nous en tenir encore à la séparation des genres basée sur les caractères de dentition, plutôt que de nous livrer, comme certains l'ont fait, à une véritable « pulvérisation » du groupe, ne s'appuyant en fait que sur des caractères superficiels, de valeur douteuse.

Cette remarque ne s'applique pas aux genres *Clupeopetersius* Pelle-GRIN (2) et *Arnoldichthys* MYERS (3), que nous estimons suffisamment bien définis pour être retenus comme tels.

En outre, un progrès dans la bonne voie nous paraît également constitué par la scission du genre *Micralestes* BLGR. en *Micralestes*, sensu stricto, et *Bathyaethiops* Fowler, telle que l'a proposée Poll (4). La distinction des deux genres est en effet possible sans la moindre équivoque, d'après les critères suivants:

Corps de forme allongée, sa hauteur plus de trois fois dans la longueur standard à l'état adulte. Ligne latérale complète, pouvant tout au plus faire défaut sur quelques écailles du pédicule caudal. Une bande longitudinale sombre; pas de tache isolée sur le pédicule caudal (sauf chez M. notospilus), ni de tache humérale. Au plus 23 rayons à l'anale:

Micralestes.

Corps de forme haute, sa hauteur moins de trois fois dans la longueur standard à l'état adulte. Ligne latérale variable, rarement complète. Une tache isolée sur le pédicule caudal, et généralement aussi une tache humérale. Au moins 24 rayons à l'anale: Bathyaethiops.

Enfin, l'observation de nombreuses espèces, représentées par un matériel abondant (également en dehors du cadre de ce travail), nous a permis d'entrevoir l'importance probable de certains caractères qui se superposent aux clefs existantes. Nous songeons par exemple au caractère sexuel secondaire de l'allongement des rayons dorsaux et/ou caudaux chez les mâles, de même qu'au « colour pattern », c'est-à-dire à l'agencement caractéristique de certains traits de la livrée, propre à des genres déterminés. Ainsi, d'une façon générale, l'allongement filamenteux des nageoires chez les mâles adultes se rencontre chez Petersius, Phenacogrammus et Hemigrammopetersius, alors qu'il n'existe pas chez Micralestes, ni chez Bathyaethiops. De même, la tache noire isolée sur le pédicule caudal paraît caractéristique pour Bathyaethiops, tandis que la tache humérale est commune à ce genre et à Petersius. Les Micralestes présentent une bande longitudinale sombre à reflet métallique, alors que chez Petersius, cette bande, de longueur variable, est franchement noire et se prolonge sur les rayons médians de la caudale. Il existe toutefois des exceptions, tels Micralestes notospilus Pellegrin, qui possède une tache isolée sur le pédicule caudal, et M. ansorgei (BLGR.), qui offre l'aspect d'un Petersius (rayons de la dorsale prolongés chez le mâle, tache humérale présente), alors que les topotypes de cette espèce possèdent incontestablement les dents mandibulaires internes.

Il n'est certes pas interdit de penser que les caractères évoqués puissent être en rapport avec des différences anatomiques non encore élucidées à ce jour, et qui rendront éventuellement nécessaire le déplacement de certaines espèces d'un genre à un autre, voire la création de genres supplémentaires.

Micralestes acutidens (PETERS)

1 ex. de 37-48 mm; riv. Lomami à Yate (Terr. Opala); 21-5-1958.

Micralestes humilis BLGR.

- 9 ex. de 18-31/23-38 imm; riv. Lobaye (Terr. Opala); 11-5-1958.
- 1 ex. de 24-30 mm; riv. Kokoli (Terr. Ikela); 16-5-1958.
- 16 ex. de 22-40/28-51 mm; riv. Lomela à Lomela; 19-5-1958.
- 1 ex. de 32-40 mm; riv. Ekungu (Terr. Lomela); 19-5-1958.
- 2 ex. de 56-62/71-78 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Micralestes stormsi BLGR.

- 1 ex. de 45-57 mm; Stanleyville, IV-1957. (Réc. Huygen).
- 2 ex. de 46-47/58 mm; Stanleyville; 10-5-1958.

Ces trois espèces, qui sont voisines, et peuvent cohabiter les mêmes eaux (qu'elles aiment bien courantes), ne sont pas sans se ressembler superficiellement. On les distingue cependant aisément, grâce aux caractères suivants:

- 2. Pas de tache noire à l'extrémité de la dorsale.

Les particularités de la disposition des mâchoires et du nombre de dents, renseignées par Boulenger pour *M. stormsi*, ne paraissent pas constantes, et ne permettent pas de différencier cette espèce.

Pour distinguer, sur le vif, *M. stormsi* de *M. humilis* (toutes deux dépourvues de tache noire à la dorsale), on se basera sur la coloration différente de l'iris de l'œil: doré avec une tache rouge à la partie supérieure chez *M. stormsi*, il est vert brillant, avec tout au plus une tache cuivrée faiblement marquée, chez *M. humilis*.

Enfin, à taille égale, M. humilis est plus élancé que ses deux congénères.

Micralestes huloti POLL

1 ex. de 78-92 mm; riv. Lokumete (Terr. Opala); 11-5-1958.

Bathyaethiops caudomaculatus (PELLEGRIN)

Micralestes caudomaculatus: Pellegrin, Bull. Soc. Zool. France, 50, 101, 1925.

Phenacogrammus caudomaculatus: Poll, Rev. Zool. Bot. Afr., XXXIX, p. 73, 1945. — Poll, Bull. Muséum, 2^{me} sér., XX, 75, 1948.

Micralestes breuseghemi: Poll, Rev. Zool. Bot. Afr., XXXIX, p. 50, fig. 6, 1945.

Bathyaethiops caudomaculatus: Poll, Ann. Mus. Congo, 8°, Zool., 71, p. 82, pl. XVI, fig. 1, 1959.

1 ex. de 22-27 ½ mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

1 ex. de 22-27 ½ mm; riv. Mokungu (Terr. Opala); 13-5-1958.

Chez ces spécimens juvéniles, la hauteur du corps est comprise trois fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 4 fois. La tête est 2 fois aussi longue que large, et 1.1 fois aussi longue que haute. Le museau ne fait pas tout à fait la moitié du diamètre oculaire, qui est compris 2.2 fois dans la longueur de la tête, et fait 1.25 fois la largeur interorbitaire. Le maxillaire atteint le niveau du bord antérieur de l'œil. On compte 12 (4/8) dents cuspidées à la mâchoire supérieure, et 10 (8/2) à l'inférieure.

La dorsale compte 2 rayons simples et 8 rayons branchus; elle débute en arrière des ventrales, et légèrement plus près de l'extrémité du museau que de la racine de la caudale. Son plus long rayon fait la longueur de la tête. L'anale compte III/22 rayons. Les pectorales font 0.85 fois la longueur de la tête, et atteignent presque les ventrales.

Le pédicule caudal est aussi haut que long.

Il y a 30-31 écailles en série longitudinale, 5 ½ au-dessus de la rangée de la ligne latérale devant la dorsale, 3 ½ en dessous et en avant des ventrales, et 2 ½ entre cette rangée et la base des ventrales. La ligne latérale est incomplète, et se limite à 8-9 écailles derrière l'opercule; avec en outre, chez un des exemplaires seulement, 8 autres écailles tubulées au-dessus de l'anale.

Coloration jaunâtre dorée, avec une tache humérale et une tache pédiculaire noires, reliées par une fine ligne horizontale. Les fins traits obliques intermédiaires sont encore peu marqués à ce stade. Dos rouge en avant de la dorsale. Une ligne noirâtre parallèle à la base de l'anale.

Nom indigène: ndungu (Opala).

Le nombre d'écailles en ligne longitudinale, légèrement inférieur à celui des types, ainsi que de certains spécimens d'autres provenances que nous avons pu examiner, correspond par contre à celui des types de *Micralestes breuseghemi*. Nos spécimens ne diffèrent en fait de ces derniers que par la ligne latérale incomplète, mais on sait que ce caractère est éminemment variable chez *B. caudomaculatus*, dont certains individus peuvent offrir une ligne latérale pratiquement complète (cfr. aussi Poll, 1948).

Nous avons en outre vérifié la présence de petits traits obliques intermédiaires, entre la tache humérale et la tache pédiculaire (non mentionnés dans la description originale), sur le type et les paratypes de *M. breu*seghemi.

Enfin, en ce qui concerne les dents mandibulaires externes, décrites comme étant au nombre de 6 seulement chez *M. breuseghemi*, nous devons faire remarquer que les deux dents extérieures de cette série sont fort petites chez nos spécimens. Elles pourraient donc passer inaperçues, ou même manquer, chez d'autres individus. Il est évident que la dentition est en voie de régression chez *Bathyaethiops*.

La mise en synonymie de *Micralestes breuseghemi* avec *B. caudomaculatus*, entérinée par Poll lors d'une publication récente, nous paraît donc amplement justifiée.

Bathyaethiops of. greeni FOWLER

Bathyaethiops greeni: Fowler, H. W., Proc. Acad. N. S. Philad., CI, p. 247, figs. 19-23, 1949.

1 ex. de 28-36 mm; riv. Loka (Terr. Ikela); 17-5-1958.

17 ex. de 19-40/25-50 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Malgré certaines différences par rapport à la description originale, (présence de dents mandibulaires internes, nombre de rayons à l'anale...),

ces spécimens nous paraissent bien appartenir à l'espèce de Fowler, qui n'avait pas encore été signalée du Congo Belge. N'ayant toutefois pas été en mesure de consulter les types de *B. greeni*, il ne nous est pas possible de conclure avec une certitude absolue. Nous donnons ici, à titre comparatif, la diagnose basée sur nos 18 exemplaires congolais.

Hauteur du corps comprise 2.35 à 3.1 (juv.) fois dans la longueur standard; longueur de la tête 3.75 à 4.1 fois. La tête est environ 2 fois aussi longue que large, et à peine moins haute que longue. Le museau fait 2/5 à 1/2 fois le diamètre oculaire, qui est compris 2 à 21/3 fois dans la longueur de la tête, et fait 1.2 à 1.33 fois l'espace interorbitaire. Le maxillaire n'atteint pas l'œil. Les dents, cuspidées, sont au nombre de 12 (4/8) à la mâchoire supérieure, et de 10 (8/2) à l'inférieure. Les deux dents extérieures de la rangée mandibulaire externe sont très petites, et les dents mandibulaires internes, quoique bien visibles chez tous les spécimens, sont souvent fort petites également.

La dorsale, qui compte 2 rayons simples et 8 rayons branchus, commence en arrière des ventrales, à égale distance de l'extrémité du museau et de la racine de la caudale, ou légèrement plus près du museau. L'anale compte 3 rayons simples et 23-25 (le plus souvent 24) rayons branchus. Les pectorales font 0.8 à 0.85 fois la longueur de la tête, et n'atteignent pas les ventrales chez les individus adultes. Les ventrales font environ les 4/5 de la longueur des pectorales, et n'atteignent pas, ou tout juste, l'anale chez les adultes.

Le pédicule caudal est aussi haut que long.

Les écailles sont au nombre de 40-42 en ligne longitudinale, 7 ½ à 8 ½ au-dessus de la rangée de la ligne latérale en avant de la dorsale, 4 ½ à 5 ½ en dessous de cette rangée en avant des ventrales, et 3 à 4 entre ladite rangée et la base des ventrales. La ligne latérale est très variable. Elle comporte le plus souvent de 10 à 15 écailles tubulées derrière l'opercule, plus 5 à 6 au-dessus de la base de l'anale. Elle peut être quasi complète chez certains spécimens.

Coloration: Flancs argentés, dos doré, avec une ligne médiane rouge en avant de la dorsale. Une tache humérale noire, et une tache pédiculaire, reliées par une fine ligne noire, coupée par une série de traits obliques, le plus souvent au nombre de 8 à 9. Une ligne noire parallèle à la base de l'anale. Dorsale rouge, de même que la partie antérieure de l'anale et le bord externe des ventrales; deux taches rouges sur la base de la caudale.

Cette coloration, très caractéristique, se rapproche étonnamment de celle de *B. caudomaculatus*.

Petersius caudalis BLGR.

25 ex. de 23-30/30-38 mm; riv. Mokpondo (Terr. Buta); 8-5-1958.

Tous nos spécimens présentent l'écaillure de *P. xenurus* BLGR., c'est-àdire 6½-7½/30-32/3½. L'existence de populations aux écailles plus nombreuses ne permet cependant pas de rétablir cette dernière espèce, qui fut

mise en synonymie avec *P. caudalis* par Poll (5). L'examen des collections du Musée du Congo montre en effet que tous les intermédiaires existent, et qu'il est des populations chez lesquelles l'écaillure varie entre les limites extrêmes pour *P. caudalis* et *P. xenurus*.

Signalons encore la présence, parmi nos spécimens, d'un individu aberrant, possédant 24 rayons branchus à l'anale (contre 20-22 pour tous les autres exemplaires).

Petersius leopoldianus BLGR.

- 21 ex. de 17-23 ½/22-30 mm; riv. Ngula (Terr. Banalia); 6-5-1958.
- 8 ex. de 17-30/21-38 mm; riv. Lobaye (Terr. Opala); 11-5-1958.
- 1 ex. de 23-30 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

La large bande noire, caractéristique des adultes de cette espèce, n'est encore indiquée chez ces spécimens juvéniles que par un fin trait longitudinal, plus marqué sur le pédicule caudal. Sur le vif, le dos est brun doré, et les flancs sont bleu argenté. Les nageoires dorsale et caudale sont teintées de rose; l'adipeuse est rose à rouge. L'iris de l'œil est doré.

Petersius modestus BLGR.

Petersius modestus: Boulenger, G. A., Ann. Mus. Congo, Zool., I, p. 72, pl. XXXVII, fig. 6, 1899.

Petersius hilgendorfi: Boulenger, Ann. Mus. Congo, Zool., I, p. 91, pl. XXXVII, fig. 5, 1899.

- 1 ex. 27-33 mm; riv. Lobaye (Terr. Opala); 11-5-1958.
- 2 ex. 35-37/45-46 mm; riv. Lomela à Lomela; 19-5-1958.
- 4 ex. 50-79/62-95 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

La description de *P. hilgendorfi* BLGR. repose en fait sur des mâles adultes de *P. modestus*, et tombe donc en synonymie avec ce dernier. Nous trouvons ici 7½-8½/34-38/3½ écailles, et III/20-22 rayons à l'anale.

La coloration sur le vif des spécimens adultes fut notée comme suit: Dos brun; flancs et ventre argentés. Une bande longitudinale foncée, pas très marquée, sur la partie postérieure du corps. Joues à reflet carmin; opercules bleutés, avec une tache dorée cupuliforme. Une tache humérale verticale, noire, bien marquée surtout chez les mâles. Nageoire dorsale rouge dans ses deux tiers basaux, noirâtre à son extrémité. Adipeuse rouge. Caudale aux deux lobes rouges dans leurs deux tiers basaux, séparés par une ligne noire médiane. Anale rouge dans son tiers antérieur. Ventrales bordées de rouge au bord externe. Pectorales incolores.

Phenacogrammus aurantiacus (PELLEGRIN)

Hemigrammopetersius aurantiacus: Pellegrin, J., Bull. Soc. Zool. France, 55, p. 206, 1930.

Hemigrammopetersius trilobatus: Pellegrin, J., Bull. Soc. Zool. France, 55, p. 207, 1930.

Phenacogrammus heterodontus: Poll, M., Rev. Zool. Bot. Afr., XXXIX, p. 56, fig. 9, 1945.

Phenacogrammus aurantiacus: Poll, M., Bull. Muséum, 2^e sér., XX, 79, 1948.

- 4 ex. de 25-49/33-62 mm; Stanleyville, I-1958. (Réc. M. HUYGEN).
- 1 ex. de 72-94 mm; riv. Lokumete (Terr. Opala); 11-5-1958.
- 1 ex. de 22 ½-29 ½ mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.
- 2 ex. de 26-33/33-42 mm; riv. Loyo (Terr. Opala); 14-5-1958.
- 3 ex. de 19-32/25-41 mm; riv. Kokoli (Terr. Ikela); 16-5-1958.
- 1 ex. de 37-48 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Cette espèce, proche de *Ph. interruptus* (BLGR.), s'en distingue par l'œil plus petit, dont le maxillaire atteint à peine le bord antérieur, par le nombre moindre de rayons à l'anale (III/15-18, contre III/19), et par la coloration. Celle-ci est de toute beauté chez le mâle adulte, dont la robe est la suivante: dos brun rougeâtre, séparé des flancs, qui sont vert métallique, par une bande bleue. Opercule à bord jaune d'or. Iris de l'œil vert doré. Toutes les nageoires bordées de brun orangé. Une bande médiane noire sur la caudale, se poursuivant jusque dans les rayons filamenteux prolongés.

La bande longitudinale foncée sur les flancs n'apparaît que *post mortem*. A l'état conservé, le premier rayon simple de la dorsale, de même que le bord de l'anale et l'extrémité des ventrales, sont noirâtres.

A taille égale, *Ph. aurantiacus* est plus élancé que *Ph. interruptus*. Nom indigène: *losale* (Opala).

Phenacogrammus deheyni Poll

1 ex. de 20-26 mm; riv. Alulu (Terr. Banalia); 7-5-1958.

Les écailles sont un peu plus nombreuses que chez le type de l'espèce: on en compte 31 en série longitudinale, et 5 ½ au-dessus de la rangée de la ligne latérale. Ce dernier nombre se retrouve d'ailleurs chez l'un des paratypes, originaire de Kunungu (R.M.C.B. 38325).

Sur le vif, la coloration générale est bleu argenté, à ventre jaune-olive. Il existe une ligne longitudinale noire, s'élargissant sur le pédicule caudal, et se prolongeant sur les rayons médians de la caudale, où elle est bordée de part et d'autre par une bande rouge.

Phenacogrammus interruptus (BLGR.)

11 ex. de 16-23 ½/21-30 mm; riv. Lobaye (Terr. Opala); 11-5-1958.

10 ex. de 19-25 ½/25-33 mm; riv. Lomela à Lomela; 19-5-1958.

Chez les très jeunes spécimens (16-17 mm de longueur standard), il n'est pas toujours possible d'observer les dents mandibulaires internes.

Phenacogrammus polli n. sp. (Pl. II, fig. 2).

1 ex. holotype de 24 ½-30 ½ mm; riv. Lomela à Lomela; 19-5-1958.

La hauteur du corps est comprise 4.45 fois, la longueur de la tête 4 fois dans la longueur standard. La tête est 1 1/3 fois aussi longue que haute, et

pas tout à fait 2 fois aussi longue que large. Le museau fait la moitié du diamètre oculaire, qui est compris 2.4 fois dans la longueur de la tête, et fait 1.25 fois l'espace interorbitaire. Les dents, pluricuspides, sont au nombre de 12 (4/8) à la mâchoire supérieure, et de 8 à l'inférieure, suivies de 2 dents mandibulaires internes, coniques et très petites. Les branchiospines, moyennement développées, sont au nombre de 12 à la partie inférieure du premier arc.

La dorsale, qui compte 2 rayons simples et 8 rayons branchus, se trouve complètement en arrière des ventrales, et a son origine beaucoup plus rapprochée de la racine de la caudale que de l'extrémité du museau. Son plus long rayon fait 0.8 fois la longueur de la tête. L'anale compte 3 rayons simples et 16 rayons branchus; son plus long rayon fait la moitié de la longueur de la tête. Les pectorales, qui font les 3/4 de la longueur de la tête, n'atteignent pas les ventrales, qui n'atteignent pas l'anale. La caudale est profondément fourchue, à lobes pointus.

Les écailles sont au nombre de 34 en série longitudinale, 7 ½ au-dessus de la rangée de la ligne latérale en avant de la dorsale, 3 ½ en dessous de cette rangée et en avant des ventrales, et 2 entre ladite rangée et la base des ventrales. La ligne latérale est réduite à 6 écailles derrière l'opercule.

Coloration brunâtre, avec la ligne dorso-médiane noirâtre, et une bande longitudinale foncée sur les flancs, plus marquée sur le pédicule caudal, et se terminant en tache rhomboïdale sur la racine de la caudale. Une fine ligne noire au-dessus de la base de l'anale. Nageoires impaires teintées de rougeâtre sur le vif.

Ce spécimen unique étant manifestement juvénile, il est probable que certaines proportions se trouvent modifiées à l'état adulte.

Cette espèce est proche de *Ph. deheyni* Poll, mais s'en distingue par les écailles encore plus nombreuses, tant en série transversale qu'en série longitudinale.

C'est bien cordialement que nous dédions ce petit poisson au Dr. M. Poll, Conservateur au Musée Royal du Congo Belge, dont la science ichthyologique et les amicaux conseils nous ont fréquemment aidé dans nos travaux.

FAMILLE CITHARINIDAE

Belonophago hutsebauti GILTAY

1 ex. de 73-81 mm; riv. Mambua (Terr. Banalia); 8-5-1958.

1 ex. de 87-95 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

Ce poisson fut chaque fois capturé parmi les herbes du bord, où il se tient à l'affut.

Coloration sur le vif: Teinte générale jaune-olive, à dos brunâtre; les écailles du haut des flancs bordées de brun foncé à noir. Une bande longitudinale noire sur le bas des flancs, plus accentuée sur le pédicule caudal Museau et occiput brun foncé à noirâtre. Nageoire dorsale rougeâtre, bordée de noirâtre et portant une seconde bande noire près de sa base. Adipeuse rouge bordée de noir. Base de la caudale avec une tache noire mé-

diane, et rouge de part et d'autre de celle-ci, plus ou moins lavée de noirâtre vers l'extérieur et vers l'arrière; lobes incolores. Anale jaunâtre à orangée, lavée de noirâtre. Ventrales et pectorales légèrement jaunâtres à la base.

Noms indigènes: makangwa (Banalia); otute (Opala).

Microstomatichthyoborus bashfordeani NICHOLS & GRISCOM

1 ex. de 25-30 ½ mm; riv. Lomela à Lomela; 19-5-1958.

Seule la tache précaudale est fortement marquée à ce stade; la fasciature des flancs existe, mais n'est encore que faiblement accusée.

Fut capturé en compagnie de jeunes *Barilius christyi*, avec lesquels il n'est pas sans offrir une bonne ressemblance mimétique.

Nannaethiops tritaeniatus BLGR.

6 ex. de 28 ½-39/35-48 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Nannaethiops unitaeniatus GTHR.

6 ex. de 22 1/2-35/30-45 mm; Stanleyville, I-1958. (Réc. M. HUYGEN).

7 ex. de 22-36/29-46 mm; ruisseau du PK 27 de la route Stanleyville-Banalia; 5-5-1958.

Distichodus decemmaculatus PELLEGRIN

1 ex. de 49-58 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

7 ex. de 21-28/26-33 ½ mm; riv. Djali (Terr. Ikela); 18-5-1958.

Jolie espèce, au corps brun virant au vert foncé sur le dos, avec un reflet doré. Nageoires rouge-orange. Une tache noire à la base de la dorsale, et un ocelle à la base de la caudale. Une série de taches noires, plus ou moins allongées verticalement, sur les flancs.

Nannocharax brevis BLGR.

1 ex. de 42 ½-53 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Le dessin des nageoires dorsale et caudale est très caractéristique sur le vif. Le tiers basal de la dorsale rouge, est délimité par une bande transversale noirâtre, tandis que la partie distale, incolore, est bordée de rouge au bord antérieur, et traversée par une seconde bande transversale noire, portant à sa partie supérieure un dessin en V. La base de la caudale comporte une zone rouge, suivie de deux points noirs, tandis que les lobes portent une petite barre oblique noirâtre près de leur extrémité.

Nannocharax gracilis POLL

5 ex. de 29 ½-36 ½/36-45 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

Comme chez la plupart des *Nannocharax*, le diamètre oculaire est ici supérieur à l'espace interorbitaire; c'est une erreur qui a fait imprimer le contraire dans la description originale.

Les taches arrondies des flancs ne sont pas aussi isolées que chez les types, mais plus ou moins reliées par une bande longitudinale, ce qui augmente la ressemblance avec la livrée de *N. macropterus*.

La présente espèce se distingue toutefois de ce dernier par la hauteur beaucoup plus réduite du corps, l'œil plus grand par rapport à la tête, et la longueur moindre des pectorales. (Qui peuvent cependant atteindre la base des ventrales, mais ne la dépassent jamais carrément comme chez N. macropterus). Enfin, le dessin des nageoires dorsale et ventrales est en quelque sorte inverse chez les deux espèces: alors que la dorsale porte deux barres transversales bien marquées chez N. macropterus, celles-ci sont peu ou pas apparentes chez N. gracilis; par contre, la ligne oblique traversant les ventrales chez ce dernier n'est que rarement décelable chez N. macropterus.

Nom indigène: poli (Opala).

FAMILLE CYPRINIDAE

Labeo annectens BLGR.

1 ex. de 46-58 mm; Stanleyville, III-1957. (Réc. M. HUYGEN).

2 ex. de 28-35/37-45 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Labeo greeni BLGR.

1 ex. de 91-122 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Espèce magnifiquement colorée sur le vif. La teinte générale est bleutée, avec le dos ardoise et le ventre argenté. Les écailles des flancs portent des points rouges, s'alignant en séries longitudinales. Une tache noire obscurcit l'extrémité du pédicule caudal. Toutes les nageoires sont teintées de rouge, sauf la caudale, qui porte une bande médiane rouge, suivie vers l'extérieur de deux larges bandes bleues aux irrisations vertes, puis de bordures blanches aux extrémités rouges.

Le lobe supérieur de la caudale est plus long que l'inférieur.

Labeo parvus BLGR.

2 ex. de 27 ½-57/35-73 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Garra ornatus (NICHOLS & GRISCOM)

2 ex. de 23 ½-43/30-52 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

La coloration sur le vif est gris foncé, avec une petite tache rouge vif derrière l'opercule, et une tache noirâtre à l'extrémité du pédicule caudal. La dorsale, barrée de noir, porte en outre trois taches noires dans sa moitié basale postérieure. La caudale, aux bords externes rouges, porte un dessin noir en W.

Chez le plus petit de nos exemplaires, la barre transversale noire de la dorsale est limitée au rayon antérieur de la nageoire, tandis que le disque mentonnier est encore plus long que large.

Cette espèce ne semblait pas avoir été reprise, jusqu'ici, depuis la capture du type, effectuée au même endroit en 1915 par la mission Lang et Chapin.

Genre Barbus CUVIER

La plupart des *Barbus* qui se rencontrent dans la cuvette forestière appartiennent à des espèces ubiquistes, dont l'aire de dispersion couvre des régions débordant largement des limites que nous avons définies en commençant. C'est le cas, par exemple, de *B. nicholsi*, *B. atromaculatus*, *B. caudovittatus*, etc...

Il existe toutefois, parmi les *Barbus* nains à ligne latérale incomplète et une seule paire de barbillons, deux espèces remarquables, qui paraissent hautement spécialisées, et en tout cas liées étroitement à la niche écologique particulière offerte par la forêt de basse altitude: il s'agit de *B. candens* Nichols & Griscom, et de *B. hulstaerti* Poll. La première se rencontre dans l'Est, la seconde dans l'Ouest de la cuvette.

Le cas de *B. jae* BLGR., (autre espèce naine, mais totalement dépourvue de barbillons), nous paraît encore différent: son aire de dispersion, qui s'étend jusqu'au Cameroun au N-W, ne s'arrête pas, au Congo Belge, à la courbe hypsométrique des 500 mètres, mais suit plutôt le couvert forestier, d'une part, et le fleuve d'autre part. Nous avons en effet retrouvé cette espèce, tant dans l'Ituri qu'au Maniéma, alors qu'elle n'a jamais été signalée, jusqu'ici, de la rive gauche.

Les espèces dont l'énumération suit appartiennent à plusieurs groupes, morphologiquement et biologiquement différents les uns des autres. Toutefois, comme aucun des sous-genres ou genres nouveaux proposés jusqu'ici pour les *Barbus* ne répond à des critères suffisamment justifiés du point de vue de la systématique telle qu'on la conçoit actuellement, nous nous contenterons de les citer dans l'ordre alphabétique.

Barbus amanpoae sp. n. (Pl. II, fig. 1 et Pl. IV, fig. 2).

Barbus humeralis, part.: DAVID & POLL, Ann. Mus. Congo, Zool., I, III, 5, p. 219, 1937.

Holotype: 1 ex. de 29-38 mm; rivière Amanpoa (Terr. Ponthierville); 14-10-1959.

La hauteur du corps égale la longueur de la tête, et est comprise 3 2/3 fois dans la longueur standard. La tête est 2 fois aussi longue que large. Le museau fait les 2/3 du diamètre oculaire, qui est compris 3.2 fois dans la longueur de la tête, et égale l'espace interorbitaire. Deux paires de barbillons: l'antérieur faisant 0.53 fois le diamètre de l'œil, le postérieur 0.8 fois ce diamètre.

La dorsale compte 3 rayons simples et 8 rayons branchus; le dernier rayon simple est flexible, ni ossifié, ni serratulé. L'origine de la nageoire

se trouve au-dessus de celle des ventrales, et est à peine plus rapprochée de l'extrémité du museau que de la racine de la caudale. Le bord supérieur en est faiblement concave, et son plus long rayon fait 0.8 fois la longueur de la tête. L'anale compte 3 rayons simples et 5 rayons branchus. Les pectorales font 0.7 fois la longueur de la tête, et atteignent presque les ventrales, qui n'atteignent pas l'anale.

On compte 23 écailles en ligne latérale, 3 ½ au-dessus de celle-ci en avant de la dorsale, 3 ½ en dessous et en avant des ventrales, 2 entre ligne latérale et origine des ventrales, et 8 autour du pédicule caudal. Ce dernier est 1.5 fois aussi long que haut.

Les écailles portent des stries radiaires peu nombreuses, et la ligne latérale est complète.

Variabilité, d'après 4 paratypes de 23-31/30 ½-40 mm; même origine.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête, et comprise 3.5 à 4.1 fois dans la longueur standard. Museau faisant 0.6 à 0.73 fois le diamètre oculaire, qui est compris 2.9 à 3.33 fois dans la longueur de la tête, et égale ou dépasse légèrement l'espace interorbitaire. Barbillon antérieur faisant 0.5 à 0.8 fois le diamètre de l'œil; barbillon postérieur 0.7 à 1.1 fois ce diamètre. Origine de la dorsale équidistante de la racine de la caudale et de l'extrémité du museau, ou légèrement plus rapprochée de ce dernier; son plus long rayon faisant 0.75 à 0.95 fois la longueur de la tête. Longueur des pectorales 0.6 à 0.75 fois celle de la tête.

Sq. $3\frac{1}{2}-4\frac{1}{2}/23-25/3\frac{1}{2}$; 2 entre 1.1 et V; 8-10 autour du pédicule caudal. Ce dernier est 1.5 à 1.6 fois aussi long que haut.

Coloration (en alcool): Teinte générale jaunâtre à ventre blanc. Ecailles du haut du corps bordées de brun. Flancs avec une série de taches plus ou moins nombreuses, reliées par une ligne sombre, et pouvant se fondre en une bande longitudinale noire continue. Cette bande ne se prolonge toutefois jamais sur les rayons médians de la caudale. Par contre, elle se continue vers l'avant par une tache noire sur l'opercule, et un trait noir sur le museau. Il existe en outre une tache prédorsale et une tache anale noires. Les pectorales sont bordées de noir au bord externe; les autres nageoires sont incolores. Les écailles de la ligne latérale sont plus ou moins bordées de noir.

Sur le vif, la coloration générale est argentée à reflet bleu, avec les mêmes dessins que ci-dessus, les taches ou la bande longitudinale étant en outre bordées vers le haut par une ligne dorée.

Affinités: Espèce du groupe des petits Barbus à écailles striées radiairement, offrant deux paires de barbillons, une ligne latérale complète, et sans rayon épineux dorsal. Voisine de B. atromaculatus NICHOLS & GRISCOM, qu'elle rappelle surtout par sa livrée, elle s'en distingue aisément par les écailles plus grandes et moins nombreuses, et par la forme plus allongée du corps. Ces deux caractères la rapprochent par contre de B. humeralis BLGR., dont elle se distingue par l'absence de la tache humérale, et la présence d'une tache anale. Signalons encore la curieuse ressemblance, tant par la livrée que par les caractères numériques, avec un petit barbeau

d'Afrique Occidentale: *B. punctitaeniatus* DAGET, dont la présente espèce se différencie cependant par la présence d'une tache prédorsale.

L'exemplaire n° 26002 des collections du Musée du Congo Belge, provenant de Mauda, dans l'Uélé (réc. Schouteden), et déterminé précédemment *B. humeralis*, appartient en réalité à cette nouvelle espèce, de même qu'une série de 9 spécimens n° 62950-62958, originaires de Buta (réc. Hutsebaut), et déterminés précédemment *B. atromaculatus*.

Barbus atromaculatus NICHOLS & GRISCOM

7 ex. de 30-44/38-55 mm; riv. Mokpondo (Terr. Buta); 8-5-1958.

Barbus candens NICHOLS & GRISCOM

- 1 ex. de 27 ½-34 mm; Stanleyville, V-1957 (Réc. M. HUYGEN).
- 14 ex. de 14-19/19-25 mm; ruisseau du PK 15 de la route Yangambi-Yaekama; 10-5-1957;
- 25 ex. de 16-27/21-35 mm; petits affluents de la Tshopo à Stanleyville, IX-1957. (Réc. M. HUYGEN).
- 1 ex. de 18-24 mm; ruisseau du PK 23 de la route Stanleyville-Banalia; 5-5-1958.
- 15 ex. de 15-22/20-29 mm; marigot de Yayama (Terr. Ikela); 17-5-1958.

La présence de cette espèce a été en outre notée aux ruisseaux des PK 27 et PK 88 de la route Stanleyville-Banalia.

Nom indigène: anganga (Bawi).

Barbus caudovittatus BLGR.

1 ex. de 35-46 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Barbus congicus BLGR.

4 ex. de 30-36/38-47 mm; riv. Mokpondo (Terr. Buta); 8-5-1958.

Nos spécimens ne comptent que 21-23 écailles en ligne latérale; nous avons toutefois vérifié qu'il en est également ainsi pour les types de Matadi (M.C.B. n° 873-875), et ce contrairement à la description de Boulenger, qui renseigne les nombres 23-25.

Barbus hulstaerti POLL

1 ex. de 15-20 mm; riv. Pimo (Terr. Opala); 13-5-1958.

Récolte très intéressante, qui permet d'étendre considérablement l'aire de dispersion de cette espèce, qui n'était connue jusqu'ici que de Flandria et de Boende (cours inférieur de la Tshuapa). La rivière Pimo fait partie du bassin du Lomami, et l'endroit de la capture se situe par 24° E et 0°27 S.

La capture de *B. candens* à Yayama, par 23°07 E et 1°15 S, dans un petit affluent de la rive Sud de la Tshuapa (voir ci-dessus), montre d'autre part que la séparation des deux espèces ne dépend pas simplement de la longitude, ni des bassins fluviaux. Il est même possible qu'elles coexistent

dans certaines eaux, quoiqu'on ne les ait jamais observées ensemble jusqu'ici.

Signalons encore ici que *B. candens* a été signalé par Pellegrin (6) de Mongende (Moyen-Congo) et de Kamaiembi (Kasaï); ces localités nous paraissent toutefois douteuses.

Barbus jae BLGR.

1 ex. de 19-25 mm; riv. Mokpondo (Terr. Buta); 8-5-1958.

Barbus nicholsi VINCIGUERRA

1 ex. de 75-93 mm; Stanleyville, I-1958. (Réc. M. HUYGEN).

1 ex. de 75-93 mm; riv. Ango-ango (Terr. Banalia); 6-5-1958.

14 ex. de 35-41/44-51 mm; riv. Uile (Terr. Opala); 14-5-1958.

1 ex. de 51-62 mm; riv. Ekonco (Terr. Ikela); 15-5-1958.

3 ex. de 32 ½-44/41 ½-56 mm; riv. Rubi à Buta; 31-10-1959.

Noms indigènes: agione (Badile); dikunda (Opala).

Barilius christyi BLGR.

1 ex. de 28 ½-35 mm; Panga (Terr. Banalia); 8-5-1957.

1 ex. de 19 ½-25 mm; riv. Losio (Terr. Stanleyville); 11-5-1958.

3 ex. de 15 ½-22 ½/20-28 ½ mm; riv. Tshuapa à Ikela; 16-5-1958.

1 ex. de 17-22 mm; riv. Lomela à Lomela; 19-5-1958.

4 ex. de 22-82/28-105 mm; riv. Rubi à Buta; 31-10-1959.

Au moment de leur capture, la fasciature foncée n'était pratiquement pas visible chez les spécimens *adultes* de Buta. On notait par contre une fasciature orange, plus fine, qui disparut lors de la fixation pour faire place à la fasciature noire, avec laquelle elle alternait.

Quoique cette espèce ait été acclimatée en aquarium, ce phénomène ne semble jamais avoir été observé jusqu'ici; il se peut qu'il s'agisse d'un coloris nuptial.

Chez les spécimens juvéniles, la fasciature fait défaut tant sur le vif qu'à l'état conservé (voir aussi ci-après). Par contre, dès le jeune âge, le *B. christyi* se reconnaît aisément à la coloration rouge-orange du museau, et aux deux taches jaunes allongées qui, à la base de la caudale, encadrent la tache médiane noire.

Barilius ubangensis PELLEGRIN

2 ex. de 43-58/54-72 mm; Stanleyville, VIII-1956. (Réc. M. HUYGEN).

1 ex. de 30-39 mm; Panga (Terr. Banalia); 8-5-1957.

1 ex. de 48-60 mm; Stanleyville, 1959. (Réc. M. Huygen).

Le trait caractéristique de la livrée est ici constitué par la tache noire à l'extrémité postérieure de la dorsale.

L'examen de séries plus importantes de cette espèce nous a permis, par ailleurs, d'en préciser l'évolution de la fasciature avec l'âge. Chez les

tout jeunes individus (taille jusqu'à 25 mm), il n'existe pas encore de barres transversales, mais seulement une bande longitudinale sombre, à reflet bleuté. Cette bande se scinde ensuite, en commençant par l'avant, en taches séparées, d'abord arrondies, puis plus hautes, jusqu'à former 7 à 8 bandes transversales chez les spécimens de 35 à 45 mm. On assiste alors à un dédoublement des barres, commençant de nouveau par l'avant, de sorte que les individus de 55-60 mm présentent 10 à 12 barres, dont les antérieures sont plus étroites, et que les adultes s'ornent finalement d'une fasciature homogène de 15 à 16 barres noires.

La pigmentation noire de l'extrémité de la dorsale apparaît vers la taille de 25 mm, c'est-à-dire en même temps que la formation des premières taches séparées sur les flancs.

Chez *B. christyi*, l'apparition de la fasciature semble plus tardive, les spécimens de 35 mm n'en montrant encore aucune trace.

Barilius weeksii BLGR.

3 ex. de 45-62/56-77 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

Barilius weynsii BLGR.

6 ex. de 20-55/25-68 mm; Stanley-Falls; 13-10-1959.

La coloration sur le vif de ces deux dernières espèces est argentée; la dorsale est jaunâtre à la base, tandis que la base de la caudale est jaunâtre également chez *B. weeksii*, et rouge chez *B. weynsii*, avec l'extrémité des lobes noirâtres chez les deux espèces.

FAMILLE CLARIIDAE

Clarias angolensis STDR.

- 2 ex. de 56-60/64-69 mm; Binga (Lisala), I-1957. (Réc. MICHAÏL).
- 4 ex. de 43-63/50-72 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 11-5-1957.
- 2 ex. de 65-90/76-103 mm; riv. Bonzu (Terr. Banalia); 8-5-1958.
- 1 ex. de 77-88 mm; riv. Botiti (Terr. Ikela); 18-5-1958.
- 1 ex. de 103-117 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

La teinte de fond, qui est brun uniforme à l'état juvénile, devient marbrée chez l'adulte; les nombreuses petites taches blanches, caractéristiques de l'espèce, existent dès le jeune âge.

Clarias buthupogon SAUVAGE

2 ex. de 67-104/77-117 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Clarias centralis POLL & LAMBERT

1 ex. de 160-174 mm; riv. Botiti (Terr. Ikela); 18-5-1958.

Cfr. description originale: Rev. Zool. Bot. Afr., LVIII, p. 334, 1958 (fig.).

Clarias dumerili STDR.

1 ex. de 100-115 mm; Stanleyville, 1959. (Réc. M. HUYGEN).

Cette espèce, qui fréquente les mêmes biotopes que *Cl. submarginatus*, est cependant beaucoup moins abondante que ce dernier dans l'Est du Congo Belge.

Clarias submarginatus PTRS.

- 1 ex. de 37 ½-42 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 11-5-1957.
- 1 ex. de 51-59 mm; ruisseau du PK 27 de la route Stanleyville-Banalia; 5-5-1958.
- 1 ex. de 45-52 mm; Stanleyville, 1959. (Réc. M. HUYGEN).
- 4 ex. de 30 ½-54/35-61 mm; riv. Rubi à Buta; 31-10-1959.

Chez les exemplaires juvéniles, le barbillon maxillaire peut faire jusqu'à 1 ½ fois la longueur de la tête.

Clarias walkeri GTHR.

- 1 ex. de 62-68 mm; Binga (Lisala), I-1957. (Réc. MICHAÏL).
- 1 ex. de 63-73 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 11-5-1957.

FAMILLE SCHILBEIDAE

Schilbe marmoratus BLGR.

- 2 ex. de 63-67/77-82 mm; Binga (Lisala), I-1957. (Réc. MICHAÏL).
- 1 ex. de 57-69 mm; riv. Ekungu (Terr. Lomela); 19-5-1958.

FAMILLE BAGRIDAE

Chrysichthys ornatus BLGR.

1 ex. de 33-42 mm; Binga (Lisala), I-1957 (Réc. MICHAÏL).

Ce spécimen juvénile se différencie de la forme adulte par son aspect plus trapu: le corps est plus haut (hauteur 3.9 fois dans la longueur standard), et l'adipeuse est moins largement séparée de la dorsale. L'œil, plus grand, est compris 3.3 fois dans la longueur de la tête, et égale la largeur interorbitaire.

La coloration n'est pas complète: le corps est brun clair moucheté de noirâtre, mais il n'existe pas encore de bande continue sur les flancs. Par contre, chaque lobe de la caudale porte déjà une bande brune.

Chrysichthys punctatus BLGR.

6 ex. de 33-51/42-65 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

Nom indigène: okoa (Opala).

Parauchenoglanis guttatus LÖNNBERG

- 3 ex. de 18-25 ½/22 ½-32 ½ mm; riv. Lubilu (Yangambi); 11-5-1957.
- 4 ex. de 35-48/45-61 mm; riv. Uile (Terr. Opala); 14-5-1958.
- 1 ex. de 42 ½-52 ½ mm; riv. Rubi à Buta; 31-10-1959.

La coloration des individus juvéniles rappelle celle figurée par Pellegrin pour les jeunes de *P. macrostoma* (7). Chez le spécimen de 18 mm de longueur standard, l'adipeuse n'est pas encore séparée de la caudale, postérieurement.

Nom indigène: likanga (Opala).

FAMILLE MOCHOKIDAE

Synodontis batesii BLGR.

1 ex. de 72-95 mm; riv. Ekongo (Terr. Ikela); 15-5-1958.

L'adipeuse est extrêmement courte chez ce spécimen, mais a visiblement souffert d'un traumatisme; il est possible de voir qu'elle devait normalement être environ 3 fois aussi longue que haute, et comprise 1 1/6 fois dans sa distance de la dorsale.

La coloration correspond à celle renseignée pour le type, mais avec, outre les marbrures brunes, des petits points blancs disséminés sur les flancs. (Caractère que nous avons du reste pu vérifier sur un topotype de la rivière Ja).

Ce spécimen est, à notre connaissance, le premier de cette espèce recueilli au Congo Belge.

Synodontis nigriventris DAVID

2 ex. de 45-64/60-69 mm; Binga (Lisala); I-1957. (Réc. MICHAÏL). 12 ex. de 23-60/32-79 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

Le barbillon maxillaire, qui fait 1.0 à 1.5 fois la longueur de la tête, et atteint la moitié ou les deux tiers de l'épine pectorale, mesure exceptionnellement, chez un petit individu, plus de deux fois la longueur de la tête, et atteint les ventrales. Quant à l'adipeuse, si sa base égale la distance qui la sépare de la dorsale chez les grands spécimens, elle fait jusqu'à deux fois cette distance chez les petits exemplaires.

Le lot de la Lombo diffère non seulement des types, mais aussi de tous les autres lots qu'il nous a été donné d'examiner, par le nombre nettement plus élevé des dents mandibulaires: on en compte ici de 25 à 34 en rangée principale. L'existence d'une telle population nous paraît mettre l'accent sur les affinités de la présente espèce et de *S. nigrita* C. & V.

En vie, ces poissons poussent de petits coassements lorsqu'on les saisit! Nom indigène: *ikeke* (Opala).

Microsynodontis christyi BLGR.

1 ex. de 36-44 mm; riv. Kole (Terr. Banalia); 8-5-1958.

La base de l'adipeuse est plus courte que chez les types; elle égale seulement sa distance de la dorsale rayonnée.

Sur le vif, le corps est marbré de noir, avec des traits verticaux jaunes, tandis que le ventre est d'un joli mauve.

Nom indigène: genge (Kole).

Euchilichthys royauxi BLGR.

3 ex. de 22-37/28 ½-48 mm; Stanleyville, V-1957. (Réc. M. HUYGEN).

Ces exemplaires juvéniles présentent des proportions quelque peu différentes de celles des adultes; l'œil, en particulier, est encore notablement plus grand. (Son diamètre est compris de 5.6 à 6.8 fois dans la longueur de la tête, au lieu de 7 à 8 fois).

FAMILLE AMPHILIIDAE

Amphilius brevis BLGR.

1 ex. de 38-46 mm; Stanleyville, III-1957. (Réc. M. HUYGEN).

1 ex. de 24-30 mm; riv. Avokoko (Terr. Stanleyville); 10-5-1958.

Ces spécimens diffèrent de la description de Boulenger par les proportions du pédicule caudal, qui est ici nettement plus long que haut.

La teinte générale est brun clair, finement ponctué de noir. Une large bande jaune clair va d'une pectorale à l'autre, s'élargissant en deux taches vers l'avant sur le haut des opercules, et une troisième, vers l'arrière, sur l'occiput. Le dos porte en outre une tache jaune arrondie devant la base de la dorsale, et une autre, allongée, devant l'adipeuse. La ligne latérale est marquée par une série de points jaunes. La caudale porte un large dessin noir de forme caractéristique, doublement échancré en avant, et arrondi en arrière. (Les dessins jaunes du corps ne sont encore que peu ou pas marqués chez le plus petit des deux spécimens).

Ces petits poissons fréquentent les eaux à courant rapide, et se tiennent parmi les pierres ou les touffes de plantes immergées.

Phractura ineac POLL

1 ex. de 41-44 ½ mm; Stanleyville, V-1957. (Réc. M. HUYGEN).

1 ex. de 39-42 ½ mm; riv. Kelike (Terr. Opala); 13-5-1958.

5 ex. de 57-76/62-82 ½ mm; riv. Esila (Terr. Opala); 14-5-1958.

1 ex. de 39 ½-44 mm; Stanleyville, 1959. (Réc. M. HUYGEN).

Le museau est tantôt légèrement plus court, tantôt légèrement plus long que la moitié de la tête, et le diamètre de l'œil y va de 5.3 à 7 fois (11 à 13 fois dans la longueur de la tête).

Nom indigène: tute (Opala).

FAMILLE CYPRINODONTIDAE

Epiplatys chevalieri nigricans (BLGR.)

- 8 ex. de 22 ½-36/29-47 mm; riv. Atikalikundu (Terr. Banalia); 8-5-1957.
- 11 ex. de 21-36/29-48 mm; riv. Ngula (Terr. Banalia); 6-5-1958.
- 3 ex. de 25-38/34-50 mm; riv. Ribi (Terr. Banalia); 7-5-1958.
- 8 ex. de 20-27/28-37 mm; riv. Kole (Terr. Banalia); 8-5-1958.
- 1 ex. de 25 1/2-34 mm; riv. Lobaye (Terr. Opala); 11-5-1958.
- 4 ex. de 26-30/34-39 mm; riv. Ekongo (Terr. Ikela); 15-5-1958.
- 5 ex. de 22-26/30-35 mm; riv. Loile (Terr. Ikela); 18-5-1958.

Dans ses notes sur les *Cyprinodontidae* congolais, Poll (8) s'interrogeait déjà quant à l'opportunité de mettre en synonymie les espèces *E. nigricans* (BLGR. 1913) et *E. chevalieri* (Pellegrin 1904), ou du moins, de ramener la première au rang de sous-espèce de la seconde. C'est cette dernière solution que nous adoptons aujourd'hui; et qu'un coup d'œil au petit tableau ci-après fera comprendre aisément:

	Caractéristiques	Valeurs	
	E. chevalieri	E. nigricans	observées
Dorsale	7 - 8	9	7 - 10
Anale	13 - 14	15	13 - 15
Ecailles en ligne longitudinale	27 - 28	28 - 29	27 - 30
Hauteur du corps dans la longueur	4 - 4 ½	4 ½ - 4 2/3	4.5 - 5.6
Diamètre oculaire dans la tête	3	3 ½	3.33 - 3.75
Rapport 1/h du pédicule caudal	au moins aussi haut que long.	Plus long que haut.	1.0 - 1.33

La coloration des deux formes étant identique (à part peut-être un mélanisme un peu plus accentué chez *nigricans*), on voit qu'il n'existe en outre aucune différence, ni dans les nageoires, ni dans l'écaillure, qui permette de les séparer. Par contre, les proportions corporelles semblent bien être constamment différentes, la forme *nigricans* étant plus élancée. C'est pourquoi, le statut subspécifique nous paraît le plus approprié en l'occurence.

A titre indicatif nous donnons ci-après les fréquences relevées pour les principaux caractères numériques de nos spécimens:

Dorsale:	Nombre Fréquence	7 1	8 - 11	9 26	10 2
Anale:	Nombre Fréquence	13 8	14 24	15 8	
Ecailles en l. long.:	Nombre Fréquence	27 6	28 24	29 8	30

Sur le vif, la teinte générale est olive, ponctuée de rouge. Les nageoires impaires sont jaunes, également ponctuées de rouge. Les mâles présentent un reflet bleu-ciel sur la partie inférieure des flancs, et un superbe reflet vert-émeraude sur l'opercule et juste en arrière de celui-ci. L'iris de l'œil est doré.

Epiplatys sexfasciatus multifasciatus (BLGR.) (Pl. IV, fig. 3).

- 9 ex. de 22-33/30-44 mm; riv. Atikalikundu (Terr. Banalia); 8-5-57.
- 9 ex. de 20-28/26-38 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 10-5-1957.
- 10 ex. de 17-40/21-54 mm; Stanleyville, X-1957. (Réc. M. HUYGEN).
- 3 ex. de 24-35/30-47 mm; ruisseau du PK 23 de la route Stanleyville-Banalia; 5-5-1958.
- 2 ex. de 21 ½-26/28-35 mm; Mambo (Terr. Banalia); 6-5-1958.
- 10 ex. de 21 ½-37/29 ½-50 mm; riv. Longela (Terr. Banalia); 6-5-1958.
- 2 ex. de 24-31/31-42 mm; riv. Ribi (Terr. Banalia); 7-5-1958.
- 5 ex. de 27-42/37-55 mm; riv. Romée (Terr. Stanleyville); 11-5-1958.
- 4 ex. de 14 ½-32/18-44 mm; riv. Uile (Terr. Opala); 14-5-1958.
- 2 ex. de 24-26/30-34 mm; marigot de Yayama (Terr. Ikela); 17-5-1958.

L'espèce fut en outre notée dans la rivière Lona (Terr. de Lomela).

De même que pour l'espèce précédente, la possibilité de ramener *E. multifasciatus* (BLGR. 1913) au rang de sous-espèce d'*E. sexfasciatus* GILL 1862 fut déjà soulevée par Poll en 1951 (op. cit.).

Nos observations nous ont également conduit à adopter cette façon de voir, que nous justifierons ci-dessous par une discussion succincte des caractères distinctifs avancés par Boulenger lors de la description d'E. multifasciatus.

1°) Les nombres de rayons à la dorsale renseignés par Boulenger sont respectivement de 10-12 pour E. sexfasciatus, et de 8-9 pour E. multifasciatus. En réalité, Poll (op. cit.) notait déjà une variation de 9-11 chez E. multifasciatus, variation que nos propres observations confirment pleinement, et dont nous donnons ci-dessous la répartition chez nos spécimens:

Nombre	9	10	11	
Fréquence	7	39	8	

La différence pour les deux formes semble donc être, en moyenne, d'un rayon seulement, et non de 2 à 3 comme l'avançait Boulenger.

2°) En ce qui concerne les *rayons à l'anale*, Boulenger renseigne les nombres 15-17 pour *E. sexfasciatus*, et 14-15 pour *E. multifasciatus*, tandis que Poll note également 15-17 pour ce dernier. Nous trouvons quant à nous les nombres 14-16 pour nos spécimens, avec la distribution suivante:

Nombre 14 15 16 Fréquence 4 38 12

Ici également, on peut donc conclure qu'il existe, tout au plus, une différence d'un rayon, en moyenne, pour les deux formes.

3°) Les nombres d'écailles en série longitudinale seraient, d'après Bou-LENGER, de 28-32 chez *E. sexfasciatus*, et de 29-30 chez *E. multifasciatus*. Par contre, Poll trouve respectivement des variations de 29-31 et de 27-30. L'observation de nos spécimens confirme cette dernière, avec la répartition suivante:

> Nombre 27 28 29 30 Fréquence 2 13 30 9

On constate donc, une fois de plus, une différence d'une écaille, en moyenne, par rapport à *E. sexfasciatus*.

4°) Si nous passons aux proportions corporelles, Boulenger renseigne que la hauteur du corps est comprise de 4 à 5 fois dans la longueur standard chez *E. sexfasciatus*, et de 5 à 5½ fois chez *E. multifasciatus*. Nous trouvons, quant à nous, une variation de 4 à 5.8 pour ce rapport, ce qui englobe les deux limites extrêmes et dépasse même l'une d'elles, et ne permet aucune différenciation basée sur ce caractère.

Nous ferons remarquer, à ce propos, que la hauteur du corps peut varier avec l'âge, le sexe, et même les conditions locales d'alimentation; ce caractère n'acquiert donc de valeur distinctive entre deux formes que s'il existe entre elles une différence suffisante pour se superposer constamment aux variations individuelles ou accidentelles, et donner lieu à des groupes aux limites nettement séparées, ce qui n'est pas le cas ici.

- 5°) Même remarque que ci-dessus en ce qui concerne le diamètre oculaire. D'après Boulenger, celui-ci serait compris 31/2 à 32/3 fois dans la longueur de la tête chez E. sexfasciatus, contre 31/4 à 31/3 fois chez E. multifasciatus. Nous trouvons chez nos spécimens une variation de 3.25 à 3.75 pour ce rapport, et ce, sans qu'il soit possible d'établir une relation quelconque entre l'ordre de grandeur de celui-ci et le caractère plus ou moins « multifascié » des populations examinées.
- 6°) La longueur relative de la tête ne permet pas, elle non plus une séparation convenable. Boulenger note qu'elle est comprise 3 1/2 fois dans la longueur standard chez *E. sexfasciatus*, contre 3 1/4 à 3 1/2 fois seulement chez *E. multifasciatus*, alors que nous relevons des valeurs de 3.0 à 3.8 fois sur nos exemplaires. Toutefois, il semble que ce caractère soit effectivement lié, dans une certaine mesure, à l'aspect « multifascié ». Si

nous considérons, en effet, séparément les populations au dessin « multifascié » bien marqué, et celles qui ne présentent qu'une robe à fasciature simple (voir ci-après), nous obtenons respectivement des valeurs de 3.0 à 3.66, et de 3.2 à 3.8, soit donc un certain décalage. Celui-ci ne dépasse cependant en aucune façon les variations admises entre populations d'une même sous-espèce chez les *Cyprinodontes*.

- 7°) La position de l'origine de la dorsale par rapport à la base de l'anale, qui se trouverait au-dessus du milieu de cette dernière chez E. sexfasciatus, et au-dessus de son quart postérieur chez E. multifasciatus, occupe, en fait, toutes les positions intermédiaires entre ces deux extrêmes.
- 8°) Enfin, la dénomination des deux formes pourrait faire croire que le principal caractère distinctif réside dans le dessin des flancs. Nos observations nous ont toutefois montré qu'il ne fallait pas attacher une importance trop grande à ce caractère, lui aussi éminemment variable. Si, comme l'exprime fort bien Poll, les bandes transversales de la livrée d'E. multifasciatus offrent « une tendance au dédoublement », il ne s'agit cependant nullement d'une règle absolue, tandis que cette même tendance peut, par contre, fort bien se manifester chez certains individus d'E. sexfasciatus! (9). En outre, il existe des cas intermédiaires, les bandes noires pouvant par exemple n'être dédoublées que sur l'un des flancs, ou les bandes intermédiaires marquées par un alignement d'érythrocytes au lieu d'une ligne noire.

Le caractère « multifascié » semble cependant propre à des populations données; ainsi, parmi nos récoltes, il n'est réellement marqué de façon bien complète que chez les spécimens provenant des environs immédiats de Banalia (rivières Longela, Atikalikundu et Ribi), tandis qu'il manque totalement chez nos exemplaires de Stanleyville et de Yangambi.

En conclusion, on peut donc dire que la forme *multifasciatus* se distingue de l'*E. sexfasciatus* typique par un nombre inférieur, d'une unité en moyenne, de rayons à la dorsale et à l'anale, et d'écailles en série longitudinale. En outre, la tendance au dédoublement des barres transversales des flancs paraît plus répandue que chez *E. sexfasciatus*.

A ces différences morphologiques, assez minimes, il convient d'ajouter la répartition géographique très différente, l'E. sexfasciatus typique habitant les bassins côtiers de la Côte d'Or à l'embouchure du Congo, alors que la forme multifasciatus est propre à la cuvette congolaise.

C'est pourquoi, dans l'état actuel de nos connaissances, nous estimons justifié le maintien d'une sous-espèce distincte. Un exemple de sous-espèces basées sur des différences très similaires est du reste fourni par les Cyprinodontes américains *Fundulus notti notti* et *F. notti dispar* (10).

Du fait que ni la coloration, qui est variable, ni les caractères numériques, qui se chevauchent, ne permettent de décider à coup sûr de l'appartenance d'un individu isolé à l'une ou l'autre sous-espèce, on devra dans certains cas s'en référer uniquement à la localité d'origine. Faute de quoi, Boulenger fut par exemple amené à déterminer comme *E. sexfasciatus* deux spécimens originaires de Banzyville, sur l'Oubangui (11). Certains verront

peut-être là un argument pour placer les deux formes en synonymie pure et simple; nous pensons, quant à nous, qu'une distinction entre sous-espèces, même d'ordre uniquement statistique, reste valable à condition qu'elle soit suffisamment reproducible. Or il semble bien en être ainsi dans le cas qui nous occupe, puisque, travaillant sur un matériel différent, nous sommes arrivés exactement aux mêmes résultats que ceux notés par Poll en 1951.

Sur le vif, la teinte générale est brun-olive, avec un reflet bleuté sur les flancs. Chaque écaille des flancs porte un point rouge, l'ensemble de ces points formant des séries longitudinales plus ou moins régulières, et pouvant aussi s'intensifier en séries transversales entre les barres verticales noires. Celles-ci, au nombre de 6 à 11, se répartissent de la base des pectorales à l'extrémité du pédicule caudal, et sont confinées à la partie inféreure des flancs, sauf la dernière ou les deux dernières, qui barrent complètement le pédicule caudal. Les nageoires impaires sont jaunes, ponctuées de rouge. Chez les mâles, le dessin des flancs se continue en outre sur l'anale, qui présente, selon les cas, deux ou trois bandes transversales noires ou noirâtres; la nageoire porte d'autre part une fine bordure noire sur toute la longueur du bord distal. Toujours chez les mâles, les ventrales sont teintées de jaune et de rouge, leur extrémité étant noirâtre, tandis que les pectorales sont teintées de jaune seulement. Enfin, la caudale des mâles est très nettement subacuminée, les rayons médians en étant fortement prolongés.

On sait que l'alimentation de cette espèce, de même que celle des autres Cyprinodontes forestiers, est pratiquement exogène à 100 %, et composée presqu'exclusivement d'insectes aériens ou terrestres. Il semble en outre qu'il en soit ainsi dès le plus jeune âge, puisque l'examen du contenu stomacal d'un individu de 14 mm a révélé des restes de diptères, d'hyménoptères et d'arachnides, tous de dimensions submicroscopiques, parmi lesquels on pouvait reconnaître une minuscule espèce de fourmi.

Nom indigène: akaka tulu (Bawi).

Aphyosemion christyi (BLGR.). (Pl. V, fig. 1).

Haplochilus christyi: Boulenger, G. A., Cat. of Freshw. Fish. Afr., III, 46, 1915. — Boulenger, Ann. Mus. Congo, Zool., II, 4, 35, fig. 19, 1920.

Haplochilus schoutedeni: Boulenger, G. A., Ann. Mus. Congo, Zool., II, 4, 36, fig. 20, 1920.

Aphyosemion castaneum: MYERS, G. S., Amer. Mus. Novit., 116, 2, figs. 1-2, 1924.

« Aphyosemion singa Dubois » (non Boulenger 1899), Aquariumwereld, II, 162, 1949. — Weise, Dtsch. Aq. Terr. Zeitschr., III, 80, 1950. — Meinken, H., Datz, 2, 30, 1952. — Meiken, Die Aq. Fische i. Wort u. Bild, 18 Ab, 14 a. Aphyosemion schoutedeni: Poll, M., Rev. Zool. Afr., XLVI, 295, fig. 1, 1952, — Werquin, M., Aquariumwereld, X, 67, 1957.

1 ex. de 29-37 mm; riv. Atikalikundu (Terr. Banalia); 8-5-1957. 6 ex. de 21-31/27 ½-39 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 9-5-1957.

- 24 ex. de 18-30 ½/22 ½-41 mm; ruisseau du PK 12 de la route Yangambi-Yaekama; 10-5-1957.
- 4 ex. de 27-33/35-43 mm; Stanleyville, X-1957. (Réc. M. HUYGEN).
- 5 ex. de 18-31/24-40 mm; Stanleyville; 4-5-1958.
- 18 ex. de 18-25/23-34 mm; ruisseau du PK 23 de la route Stanleyville-Banalia; 5-5-1958.
- 3 ex. de 18-26/24-35 mm; riv. Iteli (Terr. Opala); 12-5-1958.
- 9 ex. de 16-33/22-45 mm; marigot de Yayama (Terr. Ikela); 17-5-1958.
- 4 ex. de 25-28/33-37 mm; riv. Rubi à Buta; 31-10-1959.

Les synonymies que nous avançons aujourd'hui résultent: 1°) de nos observations effectuées sur le vif, tant dans la nature qu'en aquarium; 2°) de l'examen ichthyologique de nos spécimens; et 3°) de la confrontation des types d'A. christyi et d'A. schoutedeni.

Le nombre nettement plus élevé d'écailles en série longitudinale chez A. christyi, principal caractère distinctif sur lequel s'appuyait Boulenger, s'est tout d'abord révélé inexact, les types de l'espèce ne comportant en fait que 29 à 31 écailles en ligne longitudinale.

Quant au nombre de rayons à la dorsale, pour lequel Boulenger notait 10-11 chez A. christyi, contre 9 chez A. schoutedeni, il peut en réalité varier de 8 à 11 (cfr. aussi Poll, 1951), tout en étant le plus souvent de 9 à 10. L'origine de la dorsale sera d'ailleurs d'autant plus reculée que celle-ci comptera moins de rayons: Meinken renseigne cette origine au-dessus du 10° rayon de l'anale chez un spécimen à D 8, alors que nous le notons audessus des 7°-8° rayons chez nos exemplaires à D 9-10.

Enfin, le plus long rayon de la dorsale égale ou dépasse le plus souvent la longueur de la tête chez les mâles, mais il peut aussi rester plus court chez certains individus.

Il est probable que ce soit surtout la différence de coloration qui ait incité Boulenger à séparer les deux espèces comme il l'a fait. Par un curieux hasard, les types d'A. christyi ont en effet gardé une fraîcheur de coloris remarçuable à l'état conservé, même à l'heure actuelle, alors que ceux d'A. schoutedeni se sont complètement décolorés. En outre, ces derniers provenaient d'une population à points rouges peu nombreux sur les flancs, tandis que les premiers appartenaient à un groupe d'individus généreusement ponctués.

Une telle différence c'e coloration aurait pu justifier le maintien de deux sous-espèces distinctes, à condition de posséder une signification zoo-géographique ou écologique suffisante, mais nos observations nous ont convaincu qu'il s'agissait d'une simple variation individuelle, pouvant éventuellement s'étendre à des populations restreintes, mais ne répondant nullelement au concept de race géographique. Nous avons en effet observé des populations, que nous appellerons « xanthochromiques » (teinte générale plus jaune, à points rouges nombreux) et « cyaniques » (teinte générale plus bleutée, à points rouges plus rares) à moins de 30 Km de distance les unes des autres (Yangambi), et nous avons d'autre part noté des spécimens d'un type intermédiaire (Banalia).

La variabilité de coloration de l'A. christyi avait du reste été signalée déjà par Dubois (1949), qui l'avait même constatée (en aquarium) au sein de la descendance d'un couple donné.

C'est pourquoi, nous estimons devoir mettre A. schoutedeni en synonymie pure et simple avec A. christyi.

Aphyosemion castaneum Myers, qui avait déjà été mis en synonymie avec A. schoutedeni, devient donc automatiquement A. christyi, lui aussi. Ce fait a son importance, puisqu'il s'agit du génotype.

Notons enfin qu'il n'est pas exclu que la présente espèce ne tombe à son tour en synonymie avec l'A. lujae (BLGR., 1911) du Sankuru. La différence de diamètre oculaire, sur laquelle repose la séparation des deux espèces, s'est en effet révélée inexacte: l'œil d'A. christyi (tant chez les types que sur nos spécimens) n'est en effet nullement compris de 2 2/3 à 3 fois dans la longueur de la tête, mais bien de 3.4 à 4 fois, limites qui englobent celles, vérifiées exactes, d'A. lujae. La localité d'où proviennent les types de ce dernier est Kondue, près de Lusambo; or cet endroit se trouve précisément à l'extrémité de l'espèce de poche qui prolonge la cuvette centrale dans le Kasaï, sur la courbe hypsométrique des 500 mètres. D'autre part, la ressemblance d'A. lujae et d'A. christyi est frappante à l'état conservé. Nous réserverons cependant notre opinion jusqu'à ce qu'il nous soit donné d'observer des topotypes d'A. lujae sur le vif.

En vie, les mâles d'A. christyi offrent une coloration pouvant varier du jaune ccre (individus « xanthochromiques ») au gris bleuté (individus « cyaniques'»), avec dans tous les cas un reflet bleu ciel; le dos est brun clair ou grisâtre. Une bande bleue-verte court sur le haut des flancs de l'opercule à la base de la dorsale. Des points rouges plus ou moins nombreux sont disposés en rangées irrégulières sur les flancs, pouvant former par endroits des traits longitudinaux continus, surtout juste en arrière de l'opercule, et, plus rarement, des traits verticaux continus sur le pédicule caudal. L'opercule porte trois traits rouges obliques. Les nageoires impaires, dont la membrane varie du jaune clair au gris clair, portent des séries de points ou de traits carminés, alignés dans le sens des rayons, et sont bordées de jaune vif. Cette bordure est suivie, à la dorsale et à la caudale seulement, d'une seconde bordure, plus fine et de couleur lie-de-vin. L'extrémité des rayons prolongés de la dorsale et de la caudale est jaune pâle à blanche. Les ventrales et les pectorales sont assez largement bordées de jaune, puis, plus finement, de carmin; la partie jaune peut être plus ou moins densément tachetée ou « flammée » de carmin, surtout aux ventrales. Toutes les parties jaunes ou grises des nageoires possèdent également un intense reflet bleu ciel.

Les lèvres sont jaunes; la tête porte de nombreux points rouges, tant sur la gorge que sur le haut du museau.

D'une façon générale, les dessins rouges ou carminés du corps et des nageoires sont plus densément marqués chez les individus « xantrochromiques ».

Les femelles sont brun clair, à reflet bleuté, avec des points rouges clairsemés sur les flancs. Leurs nageoires impaires sont jaunâtres, à reflet bleu ciel, et ponctuées de rouge, de même que les ventrales. Il existe une ligne bleue fluorescente au-dessus de la base de l'anale, parallèlement à celle-ci.

Le haut du museau porte des tubercules rouges dans les deux sexes.

Cette espèce atteint en aquarium une taille maximum de 40 mm (caudale non comprise); la longévité ne dépasse guère deux ans.

Hypsopanchax platysternus (NICHOLS & GRISCOM). (Pl. V, fig. 2).

- 3 ex. de 27-34/34-42 mm; Stanleyville, V-1957. (Réc. M. Huygen).
- 13 ex. de 22-33/28-42 mm; Stanleyville, X-1957. (Réc. M. HUYGEN).
- 4 ex. de 17-22/22-29 mm; riv. Losio (Terr. Stanleyville); 11-5-1958.
- 2 ex. de 24-30/30-37 mm; ruisseau du PK 32 de la route Stanleyville-Banalia; 27-3-1960. (Réc. DE RIDDER).

Hypsopanchax silvestris POLL & LAMBERT

- 6 ex. de 17-23/22-29 mm; riv. Atikalikundu (Terr. Banalia); 8-5-1957.
- 2 ex. de 19-24/24-30 mm; Stanleyville, I-1958. (Réc. M. HUYGEN).
- 29 ex. de 17-27/22-33 mm; ruisseau du PK 27 de la route Stanleyville-Banalia; 5-5-1958.
- 18 ex. de 16-23/21-29 mm; riv. Longela (Terr. Banalia); 5-5-1958.
- 6 ex. de 19-23/24-29 mm; riv. Iteli (Terr. Opala); 12-5-1958.
- 4 ex. de 14-21/17-26 ½ mm; riv. Pimo (Terr. Opala); 13-5-1958.
 - 2 ex. de 18-22/23-27 mm; riv. Uile (Terr. Opala); 14-5-1958.
- 12 ex. de 13-22/16-27 mm; marigot de la rive Sud à Ikela; 17-5-1958.
- 1 ex. de 18-23 mm; marigot de Yayama (Terr. Ikela); 17-5-1958.

L'espèce a été notée en outre dans les rivières: Kole (Terr. Banalia); Lobaye, Angoli et Loyo (Terr. Opala); Ololo et Lokandu (Terr. Ikela).

Ces deux Hypsopanchax ont une écologie différente: H. silvestris habite les véritables eaux brunes, très acides, chargées de tanins et d'acides humiques, tandis que H. platysternus se rencontre dans les eaux claires ou laiteuses, d'acidité et de pollution moindres. On peut donc admettre que H. silvestris est une espèce de forêt périodiquement inondée ou marécageuse, tandis que H. platysternus appartient plutôt à la forêt de terre ferme. Il est normal que les deux espèces coexistent dans la région de Stanleyville, qui constitue précisément une zone de transition entre ces deux biotopes, et où l'on rencontre les deux types d'eau.

Signalons encore que l'aire de dispersion de *H. platysternus* remonte le bassin du Lualaba jusqu'au Maniéma Central, à la limite forêt-savane, tandis que *H. silvestris* n'existe pas dans cette région, dont les eaux sont faiblement acides à neutres.

FAMILLE CICHLIDAE

Lamprologus mocquardii Pellegrin

1 ex. de 63-83 mm; Lualaba à Wanie-Rukula (Terr. Ponthierville); 23-5-1958.

Cette espèce a reçu des pêcheurs européens le surnom d'« aviateur », à cause de sa coloration gris bleuté sur le vif. Notre spécimen fut pris à la ligne, dans une anse calme du fleuve, sur fond vaseux, aux bords plantés de graminées.

Nannochromis squamiceps BLGR.

- 8 ex. de 21 ½-34/29-44 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 9-5-1957.
- 4 ex. de24 ½-37/32-48 mm; ruisseau du PK 27 de la route Stanleyville-Banalia: 5-5-1958.
- 1 ex. de 15-20 mm; riv. Losio (Terr. Stanleyville); 11-5-1958.
- 1 ex. de 26-34 mm; marigot de Yayama (Terr. Ikela); 17-5-1958.

Hemichromis bimaculatus GILL.

- 2 ex. de 22 ½-30/29-40 mm; riv. Uile (Terr. Opala); 14-5-1958.
- 2 ex. de 36-58/47-73 mm; riv. Ekongo (Terr. Ikela); 15-5-1958.

Hemichromis fasciatus PETERS

7 ex. de 12 ½-16/16-20 ½ mm; riv. Lubilu (Yangambi); 9-5-1957.

Notée en outre en de très nombreux endroits, cette espèce est sans conteste l'une des plus répandues de la cuvette forestière. Les spécimens juvéniles ci-dessus furent prélevés en raison de leur coloration caractéristique, différente de celle des adultes: de teinte générale dorée, ils portent une large bande longitudinale noire au milieu du flanc, se prolongeant sur la base de la caudale, tandis qu'une autre bande foncée va du dessus de l'œil à l'extrémité de la dorsale. La fasciature se marque à peine par des renforcements de la bande longitudinale médiane, qui ne sont encore que peu ou pas prolongés transversalement à ce stade.

Haplochromis fasciatus (PERUGIA).

- 1 ex. de 34 mm. l.s.; riv. Avokoko (Terr. Stanleyville); 10-5-1958.
- 1 ex. de 28-36 mm; riv. Losio (Terr. Stanleyville); 11-5-1958.

Cette espèce n'ayant été signalée jusqu'ici que du Bas-Congo et des rivières tributaires du Stanley-Pool, la présente découverte en étend considérablement l'aire de répartition. Les deux petites rivières où elle fut capturée se jettent toutes deux dans le fleuve à quelque distance de l'endroit de capture, et sont à courant rapide, l'une d'elles même quasi torrentielle.

FAMILLE ANABANTIDAE

Ctenopoma fasciolatum (BLGR.)

1 ex. de 30-40 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Ctenopoma kingsleyae GÜNTHER

2 ex. de 28-65/34-80 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.

Est désigné par les indigènes de l'endroit sous le nom de *lepala*. Cette appellation semble toutefois plus générique que spécifique, et s'applique indifféremment à tous les *Ctenopomas*.

Ctenopoma nanum GÜNTHER

- 1 ex. de 46-56 mm; Stanleyville, V-1957. (Réc. M. HUYGEN).
- 2 ex. de 22-26/29-34 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 9-5-1957.
- 1 ex. de 17 ½-23 mm; ruisseau du PK 23 de la route Stanleyville-Banalia; 5-5-1958.
- 2 ex. de 29-38 mm; riv. Iteli (Terr. Opala); 12-5-1958.
- 3 ex. de 43-55/54-70 mm; riv. Ekongo (Terr. Ikela); 15-5-1958.
- 9 ex. de 12-37/16-48 mm; marigot de Yayama (Terr. Ikela); 17-5-1958.

Nom indigène: kimputu (swahili).

Ctenopoma nigropannosum REICHEN.

2 ex. de 66-98/87-124 mm; riv. Ekongo (Terr. Ikela); 15-5-1958.

Ctenopoma oxyrhynchus (BLGR.). (Pl. V, fig. 3).

- 1 ex. de 30-38 mm; riv. Mokungu (Terr. Opala); 13-5-1958.
- 3 ex. de 43-75/53-92 mm; riv. Lona (Terr. Lomela); 19-5-1958.

Cette espèce effectue des migrations saisonnières latérales assez marquées; alors qu'on la rencontre dans les ruisseaux et les marécages en saison des pluies, elle redescend en saison sèche vers les cours d'eau de première importance, telle la Tshuapa.

FAMILLE ELEOTRIDAE

Kribia nana (BLGR.)

- 2 ex. de 21-23/26-29 mm; riv. Lubilu (Yangambi); 11-5-1957.
- 1 ex. de 27-34 mm; riv. Lombo (Terr. Opala); 13-5-1958.
- 6 ex. de 13-20/16-26 mm; riv. Uile (Terr. Opala); 14-5-1958.
- 4 ex. de 16-25/21-32 mm; riv. Ekongo (Terr. Ikela); 15-5-1958.

La distance relative des dorsales n'a pas, chez ces petits poissons, la valeur spécifique que nous avions cru pouvoir lui attribuer (12). L'examen des spécimens ci-dessus, ainsi que d'une demi douzaine d'exemplaires du Stanley-Pool, nous a en effet montré que cette distance était tantôt supé-

rieure, tantôt inférieure à la moitié de la base de la seconde dorsale, et que ce critère devait donc être abandonné en tant que caractère distinctif par rapport à *K. kribensis*. La chose se confirma en outre par l'examen d'une vingtaine de spécimens originaires d'A.O.F., qui nous avaient été très aimablement communiqués par Mr. J. DAGET.

En ce qui concerne l'appartenance subspécifique, nos spécimens de la cuvette nous paraissent devoir être rattachés à *K. nana chevalieri* (Pellegrin). Nous notons en effet: hauteur du corps 4.6 à 5.5, longueur de la tête 3.2 à 3.6 fois dans la longueur standard. Diamètre de l'œil 4.5 à fois dans la longueur de la tête, et 1 à 1.25 fois dans l'espace interorbitaire. D1: VI. D2: I/9-10. A: I/6-8. Sq. 28 à 31 en série longitudinale, et 9 à 10 entre anale et dorsale. Pédicule caudal 2 à 2 1/3 fois aussi long que haut.

Le nombre de 1/8 rayons à l'anale, quoique peu fréquent chez cette sousespèce, avait cependant déjà été observé pour un spécimen du Bafing par DAGET (*in litt.*), et par nous-même sur un exemplaire de la Côte d'Ivoire. (Réc. RANCUREL).

Quant à la variabilité de 28 à 31 écailles en série longitudinale, elle est la même que celle notée pour les vingt spécimens d'A.O.F. dont question ci-dessus.

Par contre, les exemplaires du Stanley-Pool que nous avons pu examiner par ailleurs, tout en gardant les proportions et l'écaillure de *K. nana chevalieri*, se différencient tant des présents spécimens que de ceux d'A.O.F. par le nombre plus élevé de rayons à l'anale, qui est dans ce cas de I-II/7-8.

La variabilité de *K. nana chevalieri* paraît de toute façon plus grande qu'on ne le supposait précédemment, et rapproche sensiblement cette sousespèce de *K. nana nana* et de *K. nana katangae*.

Il n'est pas exclu, qu'au fur et à mesure que les observations concernant cette espèce deviendront plus nombreuses, on en vienne à abandonner le concept de sous-espèces bien tranchées, pour considérer plutôt une variabilité assez étendue au sein de l'espèce, avec tous les intermédiaires possibles.

Dans l'état actuel de nos connaissances, seule la sous-espèce *K. nana itimbiriensis* semble constituer une race géographique assez spécialisée, à l'aire de dispersion réduite, que nous n'avons d'ailleurs pas pu retrouver, malgré nos recherches dans le bassin de la Rubi.

Nom indigène: undika (Opala).

Liste des références bibliographiques citées dans le texte.

- 1. Myers, G. S. Amer. Mus. Novit., 342, 1929.
- 2 Pellegrin, J. Rev. Zool. Bot. Afr., XVI, p. 80, 1928.
- 3. Myers, G. S. Rev. Zool. Afr., XIII, p. 174, 1926.
- 4. Poll, M. Ann. Mus. Congo, Zool., 71, p. 84, 1959.
- 5. Poll, M. Rev. Zool. Bot. Afr., XXXIX, p. 68, 1945.

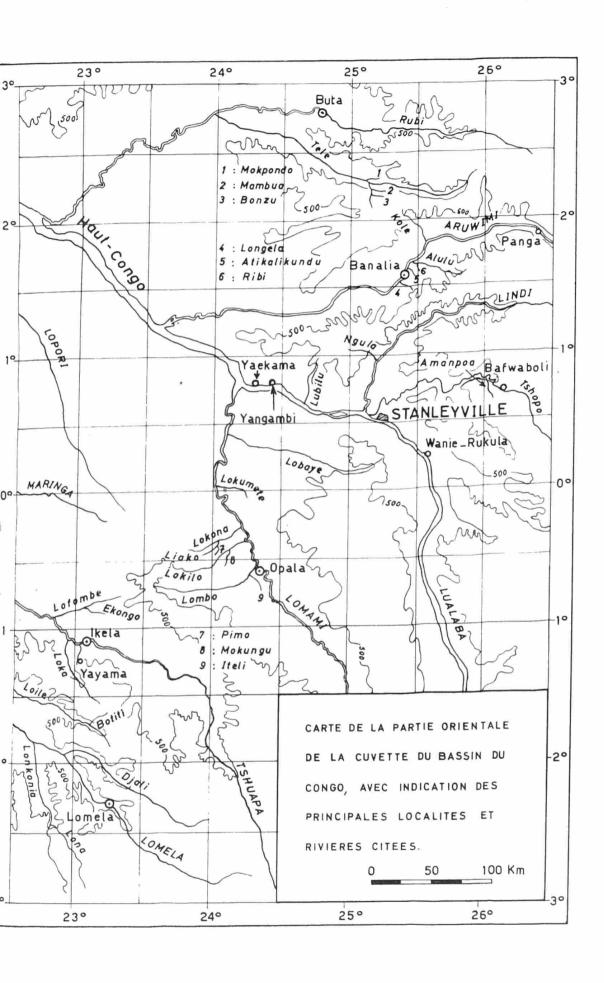
6. Pellegrin, J. — Ann. Mus. Congo, Zool., sér. I, T. III, 1, p. 7, 1928.

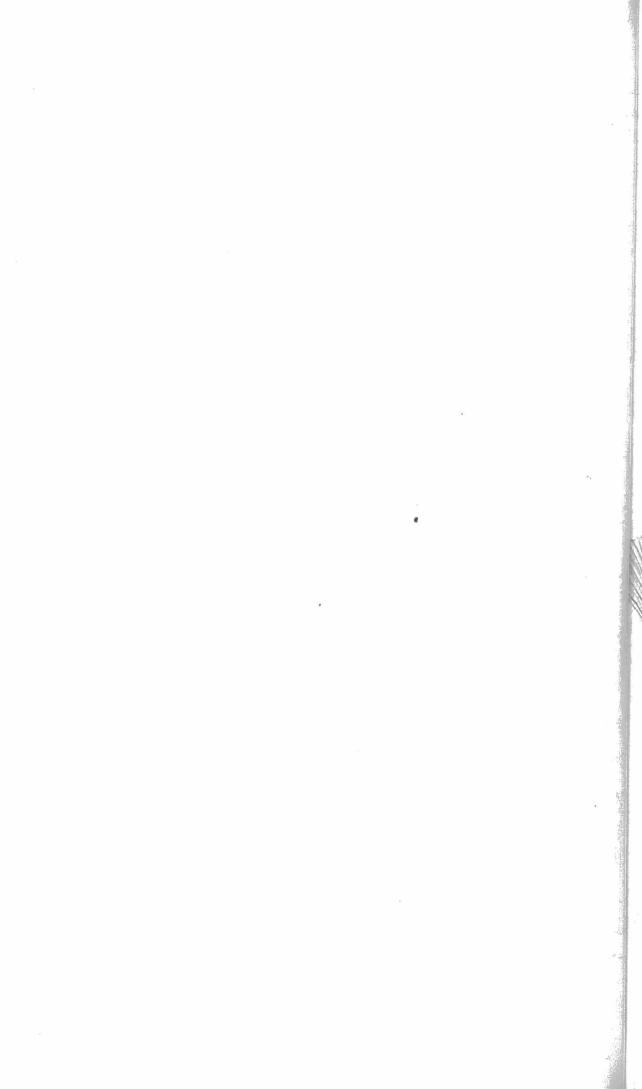
e grande

7. Ibid., p. 30, fig. 18.

t vil padolikologije, pri pis tokaj popularije podesti izvoje izvije. Na likaj tokaj prijekaj prijek

- 8. Poll. M. Rev. Zool. Bot. Afr., XLV, pp. 162-163, 1951.
- 9. Meinken, H. Die Aq. Fische i. Wort u. Bild, 18 Ab, 12.
- 10. Brown, J. L. Journ. Wash. Acad. Sci., 47, 3, p. 71, 1957.
- 11. BOULENGER, G. A. Cat. Freshw. Fish. Afr., III, 55, 1915.
- 12. LAMBERT, J. G. Rev. Zool. Bot. Afr., LVI, 101, 1957.





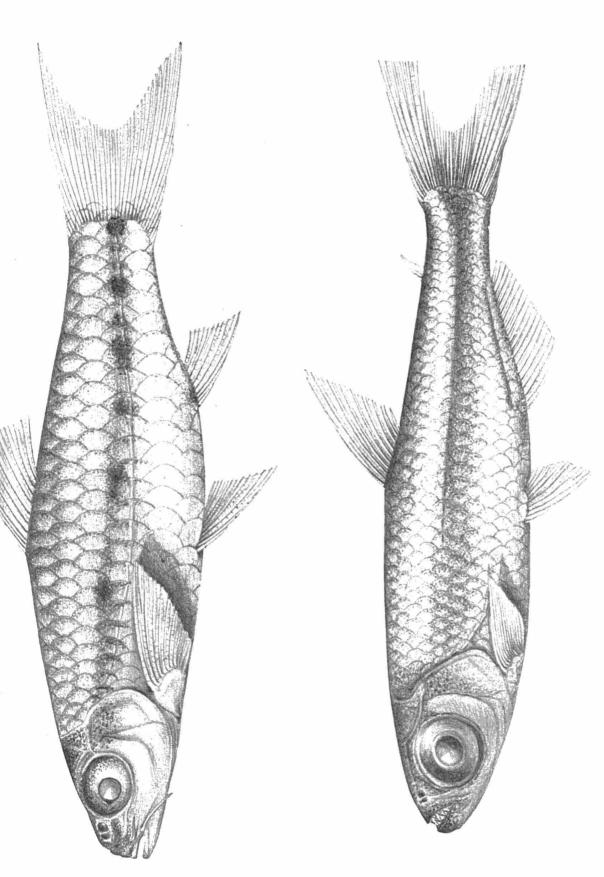


Fig. 1 (au-dessus): Barbus amanpoae sp. n., holotype, 29 38 num. Fig. 2 (en dessous): Phenacogrammus polli sp. n., holotype, 24,5/30,5 mm.



Fig. 1. - Le Lomami à Yate. — Voie d'eau de première grandeur; gite à *Characidae* et à *Citharinidae* de grande taille.



Fig. 2. - Les Stanley-Falls et les célèbres pêcheries Wagenias. Gîte à Clupeidae, à Barilius, à Cyprinidae torrenticoles...

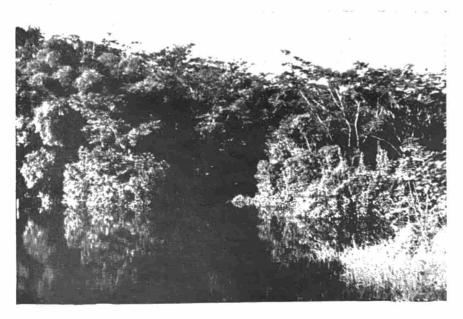


Fig. 3. - Vue de la Lona: rivière avec anses marécageuses et hauts-fonds submergés; gîte à Ctenopoma's et à Pantodon.

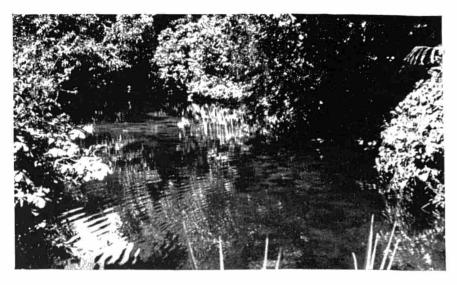


Fig. 1. - Ruisseau forestier typique: habitat de petites espèces recherchant les eaux « brunes »: Nannaethiops unitaeniatus, Barbus candens, Aphyosemion christyi, Hypsopanchax silvestris, Nanno-chromis squamiceps...

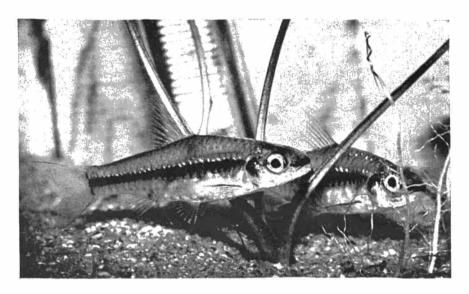


Fig. 2. - Barbus amanpoae, sp. n. - A noter la bande longitudinale noire pratiquement continue chez ces exemplaires adultes.



Fig. 3. - Epiplatys sexfasciatus multifasciatus (BLGR.). - Spécimen originaire de Stanleyville, aux bandes intermédiaires faiblement marquées.

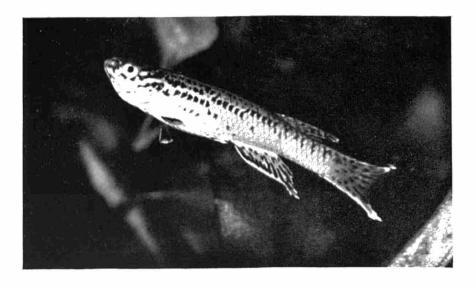


Fig. 1. - Aphyosemion christyi (BLGR.). - Mâle.

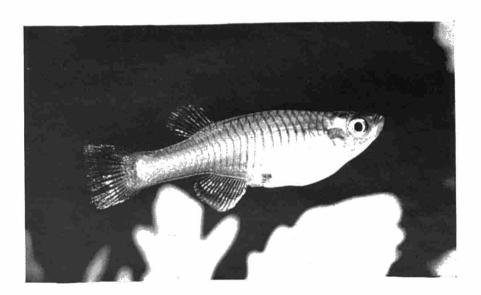


Fig. 2. - Hypsopanchax platysternus (Nichols & Griscom). - Femelle.

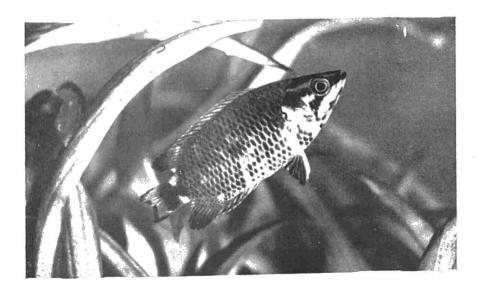
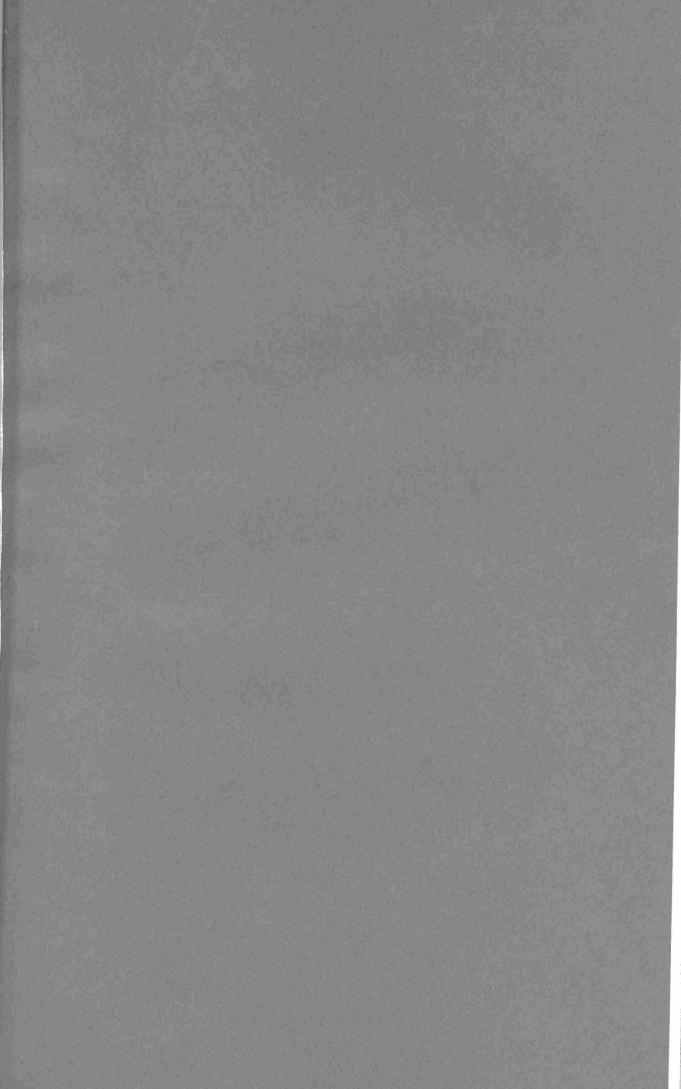


Fig. 3. - Ctenopoma oxyrhynchus (BLGR.).



Sorti de presse en janvier 1961





		£	

